

# LES ACTUALITÉS



Trois services de police ont annoncé la mise sur pied du projet Amber au Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Enfants kidnappés

# Le projet Amber s'implante au Québec

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Les yeux et les oreilles des Québécois seront mis à profit pour retrouver les enfants victimes d'enlèvement à l'échelle de la province.

Le Service de police de Montréal (SPVM), la Gendarmerie royale du Québec (GRC) et la Sûreté du Québec (SQ) ont annoncé hier l'implantation du programme Amber (Alerte médiatique but enfant recherché) partout au Québec.

Amber repose sur une solide collaboration entre la police, les médias et des organismes comme le Réseau enfants retour Canada, l'Association des centres d'urgence 911, le ministère provincial des Transports et la SAAQ. Le programme vise à fournir une réponse rapide des autorités civiles et policières lorsqu'un enfant tombe sous la main d'un ravisseur. Les policiers alertent d'urgence les médias, qui transmettent à leur tour l'information au grand public. La collaboration de la presse électronique permet

tra à l'alerte Amber d'atteindre 65 % des parts de marché à la radio et 67 % des parts à la télé.

En matière de kidnapping, c'est dans les premières heures que se décide la vie ou la mort d'un enfant. Selon une étude réalisée par le Département de la justice américain en 1993, les enfants assassinés à la suite d'un enlèvement ne survivent pas à la première heure de captivité dans 44 % des cas, aux trois premières heures dans 74 % des cas et à la première journée dans 91 % des cas. Si meurtre il y a, il survient au premier jour de

l'enlèvement neuf fois sur dix.

L'alerte Amber sera réservée aux cas d'enlèvements de mineurs dont la vie ou la sécurité est sérieusement menacée.

L'enlèvement parental pourra faire l'objet d'une alerte s'il y a un risque pour la sécurité de l'enfant ou si le parent fautif risque de fuir à l'étranger. Le Québec a connu 237 enlèvements d'enfants l'an passé, et la majorité de ces délits étaient l'œuvre d'un parent. Sur le total, 15 jeunes n'ont jamais été retrouvés.

Avec la Presse Canadienne

## Vache folle

# Le Québec n'a pas à souffrir du mal albertain, dit Charest

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le Québec n'a pas à être pénalisé parce qu'on a découvert un cas de vache folle en Alberta, a soutenu le premier ministre Jean Charest, hier.

En outre, lorsqu'un pays étranger décrète un embargo sur un produit alimentaire canadien — comme ce fut le cas la semaine dernière pour le bœuf — il ne devrait pas s'appliquer d'un océan à l'autre, mais uniquement à la province visée, a-t-il fait valoir.

M. Charest entend sensibiliser ses homologues provinciaux au cours des prochaines semaines, en vue de les amener à défendre une position commune dans ce dossier. Il faudrait, selon lui, qu'Ottawa négocie avec les pays étrangers pour qu'un éventuel embargo ne touche qu'une province et non le pays tout entier, comme c'est le cas actuellement.

«Dorénavant, lorsqu'il se présente une situation comme celle-là, il faudrait qu'on puisse avoir une approche régionale. Au lieu que ce soit dans tout le Canada, qu'on puisse reconnaître que si le problème est clairement associé à une région — l'Alberta, par exemple — qu'on prenne les mesures nécessaires pour l'Alberta, mais qu'on évite d'appliquer ça au

Québec, si, dans le cas du Québec, le problème n'existe pas», a dit M. Charest, lors d'un point de presse, à la suite d'une rencontre avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns.

Selon M. Charest, le Québec n'a rien à voir avec la crise de la vache folle, qui secoue présentement l'Alberta, et n'aurait donc jamais dû être visé par l'embargo imposé par huit pays ayant décidé de ne plus importer de bœuf canadien: les États-Unis, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud, Singapour, la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie et la Barbade.

«Normalement, on n'aurait pas dû subir les conséquences de ce qui vient d'arriver», a soutenu M. Charest, qui fera pression sur Ottawa pour que les choses changent. «Il faut que le gouvernement fédéral soit dans le coup», a-t-il dit. M. Charest aura prochainement deux occasions de faire avancer ce dossier: une conférence téléphonique des premiers ministres provinciaux, en juin, qui sera suivie, en juillet, par la conférence annuelle des premiers ministres, à l'Île-du-Prince-Édouard.

La prise de position du premier ministre Charest fait écho à la sortie, la semaine dernière, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui revendiquait elle aussi l'adoption d'embargos sur une base régionale.

## Des réponses grâce à l'ADN ?

Edmonton (PC) — Les enquêteurs espèrent que des analyses d'ADN les aideront à remonter à la source de la maladie de la vache folle, qui a entraîné la mise en quarantaine d'un millier de bêtes dans trois provinces de l'Ouest, a-t-on appris hier.

Mais rien ne garantit que ces analyses pratiquées sur les troupeaux d'où pourrait provenir la bête infectée permettront de savoir avec certitude comment, quand et où l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a pu s'introduire dans le système. Dans le contexte de son enquête, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a abattu près de 375 bêtes provenant de fermes

de l'Alberta et de Saskatchewan, y compris tous les animaux de l'élevage albertain où la vache infectée a vécu la dernière partie de sa vie. Les tests pratiqués sur les carcasses des 192 vaches de ce troupeau se sont tous révélés négatifs. Les veaux issus de ce troupeau, ainsi que ceux d'une ferme de Saskatchewan où la vache infectée aurait passé quatre ans, seront aussi soumis à des tests de dépistage de l'ESB.

La maladie de la vache folle est presque toujours causée par des aliments pour animaux contaminés par des protéines provenant d'autres bêtes malades — une pratique qui est illégale au Canada depuis 1997.

# Il faut éviter de consommer la cervelle et la moelle

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Pour être à l'abri de la variante humaine de la maladie de la vache folle ou maladie de Creutzfeldt-Jacob, faut-il éliminer toute chair bovine et saignante de notre assiette? La viande rouge est exempte de prions, rappelle Sylvain Quessy de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Seuls les tissus nerveux, dont le cerveau et la moelle épinière, peuvent être infestés par les prions, ces protéines anormales qui se fixent à la surface des neurones.

Les gourmets friands de cervelle de veau sont probablement les personnes qui sont les plus exposées au risque de contracter la maladie, précise le chercheur qui est titulaire d'une chaire de recherche en salubrité des viandes.

«Certaines études montrent que les veaux nés de vaches atteintes de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont davantage de risques d'être contaminés que les autres, dit-il. Ces jeunes animaux ne manifesteraient pas encore la maladie, mais ils auraient acquis le prion anormal qui est responsable de l'ESB. Et les consommateurs qui ingéreraient le cerveau de ces bêtes pourraient ainsi être contaminés.»

Mais encore là, seule une catégorie de personnes dotées d'une prédisposition génétique, qui rend les protéines membranaires de leurs cellules nerveuses vulnérables à l'effet dévastateur du

prion de l'ESB seraient frappées par la maladie, indique le spécialiste de l'hygiène vétérinaire.

Parmi les autres hypothèses avancées pour expliquer comment des humains pourraient contracter le prion d'une vache folle, on souligne une possible contamination des quartiers de viande situés à proximité de la moelle épinière lors de leur coupe. «Rattachée à la colonne vertébrale, la chair des T-bones et rib steaks est plus susceptible d'être contaminée», souligne M. Quessy. «Considérés comme des portions de haute qualité, ces quartiers de viande sont rarement utilisés pour préparer le bœuf haché. Ce dernier serait plutôt exposé à un risque accru de contamination par la bactérie Escherichia coli O157:H7. De plus, les chercheurs n'ont relevé aucune présence de prions dans les nerfs périphériques des animaux atteints de l'ESB.»

Une méthode employée pour rendre les animaux inconscients avant leur abattage a aussi été soupçonnée d'être une source de contamination de la viande offerte aux consommateurs.

«Pour insensibiliser les bovins, on peut utiliser un percuteur ayant la forme d'une tige de métal qui perce le crâne et insuffle de l'air comprimé dans la cavité crânienne», explique Sylvie Farez, vétérinaire et épidémiologiste à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). «La pression d'air est si forte que tous les tissus cérébraux sont détruits et propulsés dans l'organisme.»

Ce type de percuteur induit des hémorragies dans le cerveau qui permettent à certaines cellules nerveuses de se propager dans la circulation sanguine, ajoute Sylvain Quessy. Et comme tous les muscles sont irrigués par les vaisseaux sanguins, les prions fixés aux neurones présents dans le sang peuvent ainsi s'immiscer dans la chair. «Des expérimentations ont toutefois montré que moins de 2 % des animaux ayant souffert de l'ESB portaient des cellules nerveuses dans leur circulation», précise-t-il.

«Cette technique d'insensibilisation fut couramment employée au Canada», souligne Sylvie Farez. «Mais en raison du risque de contamination et par mesure de prévention de l'ESB, elle a été bannie en mai 2000.»

## Dimanche, il sera trop tard pour décrocher :

# 1 800 463-5229

En vente jusqu'à samedi

2,00 %

la première année

### OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Encaissables en tout temps sans pénalité.

Capital garanti à 100 %.

Achat à partir de 100 \$.

En vente jusqu'au 31 mai.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h. Visitez le [www.placementsqc.gouv.qc.ca](http://www.placementsqc.gouv.qc.ca)

Épargne Placements

Québec



1007, rue LAURIER ouest, Outremont  
Tél.: 274-2442

# LES ACTUALITÉS

Le nombre de demandes d'admission augmente de 21 %

## L'Université de Sherbrooke gagne en popularité

La présence d'un jeune recteur médiatique n'est pas étrangère au succès de l'institution

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

L'effet combiné d'un recteur médiatique, d'un plan stratégique audacieux et de la création de nouveaux programmes semble jouer en faveur de l'Université de Sherbrooke, qui récolte une hausse de 21 % de demandes d'admission par rapport à l'an dernier.

Voilà l'interprétation que fait l'université sherbrookoise devant des données récentes qui laissent entrevoir un bond de popularité «spectaculaire» dans les demandes d'admission, dans un contexte où les diplômés de collège sont de moins en moins nombreux. Ces demandes — à ne pas confondre avec les inscriptions, dont le décompte final sera disponible en septembre seulement — ont connu une augmentation globale de 21 % par rapport aux chiffres de l'an dernier.

Au niveau baccalauréat, cette augmentation est de 16 %, contre 34 % pour la maîtrise et 91 % au

doctorat, a indiqué hier le registraire de l'Université de Sherbrooke, France Myette. Au premier cycle, les facultés les plus touchées par ce bond, que l'Université elle-même qualifie de «spectaculaire», sont les facultés de droit (32 %), d'éducation physique et sportive (24 %), de lettres et sciences humaines (24 %), et de biologie (27 %) et de chimie (38 %), dans ces deux derniers cas grâce à la création spécifique de nouveaux programmes.

De façon amusante, dans son dernier bulletin interne, l'Université attribuait une partie de ce succès soudain à «l'effet Béchard», soit la médiatisation et la grande visibilité de son «jeune et sympathique recteur», Bruno-Marie Béchard.

«Le rayonnement de l'université cette année a une incidence directe dans les demandes d'admission», explique France Myette, registraire de l'UdeS. «Mais l'effet de notre

recteur n'est pas négligeable.»

Cette année seulement, la diffusion d'un reportage par la British Broadcasting Corporation (BBC) et le réseau EuroNews sur l'Université de Sherbrooke, une «université de réputation internationale», reconnue pour ses percées en

«recherche de pointe et en pédagogie», a assuré une grande visibilité au recteur, qui est reconnu pour son dynamisme débordant.

«Sa jeunesse [à 38 ans, il est le plus jeune recteur d'université en Amérique du Nord] et son dynamisme, sa grande disponibilité médiatique aussi ont joué en

notre faveur», ne cache pas le directeur des communications de l'UdeS, Jacques Viens, dont les actions publicitaires prévoient une grande disponibilité de toute l'équipe, y compris le recteur. Le plan d'action stratégique 2001-2005, la marque de commerce de M. Béchard, visait comme premier

grand défi un «accroissement notable du pouvoir d'attraction», par exemple en devenant le premier choix des candidats à l'admission.

C'est mission accomplie, affirme France Myette, qui se réjouit d'autant plus de ces statistiques qu'elles surviennent dans un contexte où les diplômés de collèges sont en baisse. «Je ne pense pas que tout le monde va vivre ce phénomène», explique la registraire, qui prédit que ce succès local aura une incidence chez les autres universités francophones, qui perdront peut-être une portion de leur clientèle.

La visibilité de certains chercheurs, le renouvellement du corps professoral, la présence de l'université dans certains classements d'université et la disponibilité du recteur expliquent ce phénomène, selon les responsables de l'établissement, qui y voient une manière d'augmenter les inscriptions, mais aussi de recruter des candidats plus talentueux, notamment dans les programmes à capacité d'accueil limitée.



ARCHIVES LE DEVOIR

NATURE

## Le Québec marque profondément son territoire

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

C'est au Québec qu'on retrouve la plus grande partie des territoires canadiens artificialisés par l'activité humaine, indique un premier bilan, dévoilé hier à Toronto, des impacts cumulatifs dans les écosystèmes du Canada, dressé par le Fonds mondial pour la nature (WWF pour World Wildlife Fund).

Selon la compilation du WWF auprès de chercheurs de tous les horizons, le Québec cumule sur son territoire 18,2 % de tous les territoires portant une «empreinte humaine» inaltérable, suivi par l'Alberta (avec 17,8 % du total canadien), la Colombie-Britannique (16,4 %), la Saskatchewan (13,9 %) et l'Ontario au cinquième rang avec 13,5 % des aires artificialisées au pays.

Si on répartit ses territoires artificialisés sur sa surface globale, le Québec passe au septième rang pour le pourcentage de territoire portant une empreinte humaine indélébile. Les trois grandes causes d'altération des écosystèmes québécois sont les grands barrages hydroélectriques, les coupes forestières jusque dans la forêt boréale et l'agriculture dans toute la vallée du Saint-Laurent et de l'Outaouais, explique Alex Morgan du WWF.

L'Ontario vient pour sa part au premier rang pour l'intensité de la pollution toxique générée sur un territoire provincial. Si le Québec vient au deuxième rang, il vient loin derrière l'Ontario pour les quantités générées. L'Ontario vient d'ailleurs en tête des provinces et États nord-américains pour la production de toxiques alors que le Québec se situe entre le 21<sup>e</sup> et le 27<sup>e</sup> rang selon les produits, dans le dernier bilan de l'ALENA.

Côté palmarès, le Québec est avec le Nouveau-Brunswick la province qui protège le moins son capital biophysique, soit 22 % seulement. En comparaison, l'Ontario protège 40 % de sa biodiversité globale. Quant aux aires protégées, le bilan du WWF limite à 3,5 % le pourcentage d'aires vrai-

ment protégées au Québec alors que le gouvernement soutient en protéger plus de 5 %. Mais c'est parce que Québec inclut dans son bilan la totalité de l'île d'Anticosti, explique Nathalie Zinger, alors qu'il y permet la coupe de bois et qu'il ajoute deux aires de mise-bas des caribous où l'exploitation minière est permise, contrairement aux critères internationaux.

### Espèces vivantes

Le bilan des espèces vivantes produit par le WWF, qui comble l'absence de bilan similaire par le gouvernement canadien, indique que l'écosystème le plus menacé au Canada est la prairie naturelle, dont il reste seulement 0,9 %. Les mammifères marins sont le groupe qui a subi les pertes les plus importantes au plan régional. Sur 12,5 % du territoire canadien, le nombre d'espèces disparues dépasse 50 % et dans 21 % du territoire, la disparition d'espèces présentes avant l'arrivée des Blancs dépasse 20 %. On retrouve dans ces catégories le carcajou, disparu à peu près complètement de l'Est du pays, le bison et le grizzly dans l'Ouest.

Les amphibiens se portent tout aussi mal, surtout dans le sud du Canada, où le bilan du WWF indique que 70 % des reptiles et 35 % des amphibiens ont disparu de régions entières. Quant aux ressources maritimes, la moitié des écorégions connaissent des pertes d'espèces supérieures à 20 % et des pourcentages encore plus importants quant aux effectifs des espèces restantes. Sur terre, le quart des espèces de papillons a perdu plus de 20 % de ses anciens habitats. Douze espèces ont totalement été rayées de la carte. En retour, si l'on peut dire, le Canada a hérité d'environ 1500 espèces étrangères envahissantes, dont une seule, la moule zébrée, occasionnera aux États-Unis des pertes de cinq milliards d'ici à 2010.

Pour le WWF, des menaces tout aussi importantes pèsent à terme sur les régions nordiques, dont le réchauffement du climat. Mais on peut encore éviter leur disparition, soutient le WWF, si on y applique le principe de «conserver d'abord».

### Stress post-traumatique et problèmes psychologiques

## Des militaires poursuivent les Forces armées

Sans précédent, la réclamation atteint 60 millions

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Forces armées canadiennes devront faire face à la plus importante poursuite en justice de leur histoire. Un groupe de soldats qui disent avoir été rendus malades lors de missions à l'étranger réclament un total de 60 millions, affirme la Presse Canadienne.

Environ 25 soldats ont déposé des poursuites individuelles disant avoir souffert de stress post-traumatique et de problèmes psychologiques. La liste des militaires, qui continue de s'allonger, inclut des membres en poste au sein des forces armées ainsi que d'anciens militaires. La plupart d'entre eux ont été impliqués dans des opérations de maintien de la paix à travers le monde. Parmi les 25, on compte quatre Albertains et trois Ontariens. Les autres sont tous québécois.

«Rien de tel ne s'est jamais produit, a expliqué hier Jacques Ferron, un avocat de Québec impliqué dans la poursuite. C'est la première fois que des soldats se regroupent pour poursuivre l'armée.»

Le groupe doit d'ailleurs préciser la nature des poursuites lors d'une conférence de presse, aujourd'hui, à Québec. Les soldats en profiteront pour

rendre publique une lettre destinée au premier ministre Jean Chrétien.

L'ex-sergent Georges Dumont, originaire de Dubreuilville, en Ontario, n'aura pas attendu la formation du groupe pour engager sa propre poursuite contre l'armée. M. Dumont, qui a participé à des missions de paix à Hajiti, à Chypre, en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie, a déposé une poursuite de 2,4 millions, l'année dernière, en Cour fédérale.

L'ex-militaire, qui a passé 20 ans dans les Forces armées canadiennes, affirme qu'il doit encore prendre des médicaments quotidiennement contre la dépression et pour l'aider à dormir.

Au ministère de la Défense nationale, la lieutenant Hollie Ryan a toutefois affirmé qu'elle n'était au courant d'aucune poursuite intentée contre les Forces armées canadiennes d'un montant équivalent à celui évoqué par M<sup>r</sup> Ferron.

Les requérants allèguent notamment souffrir de séquelles psychologiques à cause du manque de financement de l'armée. Selon M. Dumont, des militaires canadiens ont assisté impuissants à la mort de civils lors de missions de paix parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter les médicaments de base pour traiter leurs blessures.

EN BREF

### Un pilote de CF-18 se tue

Cold Lake, Alb. (PC) — Le pilote d'un chasseur CF-18 canadien a été retrouvé mort dans son parachute hier après l'écrasement de son appareil lors d'un vol d'entraînement dans le nord-est de l'Alberta. Le pilote expérimenté affecté au 416<sup>e</sup> Escadron tactique basé à Cold Lake, en Alberta, participait à un exercice impliquant des pilotes de plusieurs nationalités lorsque l'accident s'est produit. Les conditions météorologiques étaient difficiles au moment de l'ac-

cident, mais les enquêteurs ne savent pas encore si le temps a été un facteur. Le corps du pilote a été retrouvé avec son parachute à quelque 200 mètres de la carcasse de l'avion. Une cinquantaine d'avions participaient à l'exercice au moment de l'accident, a précisé le capitaine Gillespie. L'exercice annuel, qui dure six semaines et qui est appelé Opération Maple Leaf, attire les meilleurs pilotes de chasse au monde. Cette année, quelque 3000 pilotes provenant du Canada, des États-Unis, de France, de Belgique et d'autres pays doivent y prendre part.

MONTRÉAL

## Les cols bleus doivent s'expliquer

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

La médiation entre Montréal et ses cols bleus ayant échoué, ce sera au Conseil des services essentiels (CSE) de trancher. La Ville espère que le CSE ordonnera aux cols bleus de mettre un terme à leurs gestes d'intimidation à l'endroit des sous-traitants engagés par la Ville.

Les deux parties ont donc été convoquées hier après-midi à une audience publique. En preuve, la Ville a fait défiler devant les commissaires du CSE les chefs de division des travaux publics et de la voirie de plusieurs arrondissements. Ceux-ci ont témoigné des incidents survenus au cours des dernières semaines: réfection de trottoirs interrompue dans le Plateau-Mont-Royal, nettoyage des auequeds non complété dans l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-D'Urfé et tonte de pelouse laissée en plan à Pointe-Claire. L'audience se poursuivra ce matin avec le contre-interrogatoire des témoins de la Ville et la présentation de la preuve par le syndicat.

Lors du conseil municipal en soirée, François Purcell, membre de l'opposition à l'hôtel de ville, a accusé la vice-présidente du comité exécutif, Francine Senécal, d'avoir perdu le contrôle des négociations. Le maire Gerald Tremblay a rétorqué qu'il n'avait pas l'intention d'acheter la paix syndicale en accordant des augmentations salariales qui réduiraient encore davantage la marge de manœuvre financière de la Ville.

d'été  
2003

**Boys & Girls Learn English à Camp MaroMac**

Un camp anglais sportif et artistique région du Mont-Tremblant pour les 6 à 16 ans  
Un environnement familial où les directeurs et les moniteurs connaissent votre enfant  
Session de 2, 3 1/2 ou 7 semaines. Instruction professionnelle. Stage aspirants-moniteurs

**36<sup>e</sup> SAISON**

«Camp MaroMac fait preuve d'un professionnalisme exemplaire dans le monde des camps de vacances» Rapport ACQ

1-800-884-2267 (514) 485-1135  
www.maromac.com

Ski nautique • Voile • Escalade • Baseball • Golf • Théâtre • Gymnase • Tennis • Basketball

L'échalote verte

été 2003

**Camp de jour pour enfants**

À L'échalote verte, 299 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier à Saint-Lambert

Informations **450-923-9082**

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Micheline Ruelland au (514) 985-3322 ou à mruelland@ledevoir.com

**CAMPS de Jour ARTISTIQUES**

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre  
Spectacle à chaque camp  
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

Au ▼ du plateau Mont-Royal  
(514) 521-3456  
danse-louiselapierre.qc.ca

Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents

**30<sup>e</sup> Louise Lapierre DANSE**

## Le patriotisme est à la baisse au Canada

LE DEVOIR

Les Canadiens ressentent de moins en moins le besoin d'afficher leur patriotisme, selon un récent sondage commandé par l'Association d'études canadiennes (AEC). Seulement 50 % des 2002 répondants sondés par Environics estiment que les Canadiens devraient être plus patriotes et montrer ouvertement leur fierté nationale, cette proportion était de 57 % en 2000.

La diminution dans la ferveur patriotique s'observe particulièrement chez les anglophones: de 64 % en 2000, seulement 50 % se prononçaient en faveur d'un plus grand patriotisme en 2003. La situation inverse s'observe au Québec, alors que le sentiment patriotique a augmenté de deux points depuis 2000, pour s'élever à 38 %. Dans l'ensemble du Canada, la diminution du patriotisme est plus marquée chez les jeunes, les personnes âgées et les immigrants.

Par ailleurs, les symboles de l'identité nationale canadienne sont aussi en perte de vitesse dans le cœur des Canadiens. Le drapeau, l'hymne national, la littérature et la musique canadienne, les parcs nationaux ainsi que les sites historiques sont considérés moins importants pour l'identité canadienne

qu'en 2000. Fait à noter, les francophones considèrent Radio-Canada plus importante pour l'identité canadienne, alors que la Société d'État est jugée moins cruciale du côté des anglophones.

EN BREF

### Rencontre sur l'équité salariale

(Le Devoir) — Les leaders syndicaux rencontreront vendredi, pour la première fois depuis son assermentation, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, afin de connaître les intentions réelles du gouvernement Charest au sujet du règlement de l'équité salariale dans le secteur public. Comme l'a révélé *Le Devoir* la semaine dernière, le dossier devait être clos d'ici au 30 juin, mais la partie patronale souhaite reporter le délai jusqu'au mois d'août, ce qui laisse présager un règlement à l'automne seulement. L'intersyndicale (CSN, FTQ, CSQ, SFPQ et FTQ), qui tient au délai du 30 juin, entend rappeler à Monique Jérôme-Forget que son chef Jean Charest avait promis de régler la question «le plus rapidement possible».

## É D I T O R I A L

Toronto  
et le doute

La pneumonie atypique a été traitée, par les autorités, comme un problème économique à enrayer et non comme la question de santé publique qu'elle est.

Qui sème la panique au sujet de la pneumonie atypique? Les gouvernements, qui «n'ont pas fait ce qu'il fallait pour éduquer le grand public», selon le directeur du département des maladies transmissibles à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les journalistes, assure de son côté le ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan. Mais la pneumonie atypique, si affreusement surnommée SRAS — du pur français —, n'a eu cure ni des gouvernements ni des journalistes pour resurgir jeudi dernier à Toronto.

On avait pourtant été si pressé de déclarer la ville guérie de ses maux: vivement que les touristes reviennent, que les affaires reprennent! Et qu'a-t-elle donc eu, cette méchante OMS, à douter de Toronto, à la classer zone à risque? Ce n'était quand même pas la panique en ville: seuls les hôpitaux étaient touchés! L'avis de l'OMS sera complètement levé au bout de trois semaines: enfin le monde pouvait retrouver la voie de la Ville reine, guidé par une campagne publicitaire appropriée et peut-être même les Stones en juillet. Du maire Mel Lastman aux travailleurs d'hôtels, tous étaient bien soulagés.

La pneumonie atypique n'est toutefois pas la maladie de la vache folle, que l'interdiction formelle des farines animales suffirait à contrôler. Et puis le consommateur a le choix: il peut se renseigner sur la qualité du bœuf qu'il achète, ou ne plus en manger. Le SRAS, lui, n'offre pas ces solutions: c'est une épidémie qu'on ne comprend ni ne maîtrise. On n'en connaît ni l'origine (certains montrent du doigt le ciel, d'autres la civette, animal prisé en Asie), ni son mode exact de transmission; aucun vaccin n'est disponible — et il n'y en aura pas sous peu; et même les tests de dépistage doivent être mis au point.

Dans ce contexte, la seule option, c'est de considérer l'affaire avec sérieux. Mais les autorités publiques ont failli à la tâche. Ainsi, vendredi dernier, les six détecteurs thermiques qui devaient être installés depuis une semaine à l'aéroport Pearson de Toronto n'étaient toujours pas en service. Et, dans les hôpitaux, il a suffi que l'OMS retire Toronto de sa liste le 14 mai pour que la vigilance se relâche. Certains avaient même mis un terme à leurs mesures anti-SRAS une semaine avant. Pourtant, depuis ses tout débuts jusqu'aux cas les plus récents, l'épidémie est concentrée dans les établissements hospitaliers.

Or en matière de santé publique, seul le doute doit l'emporter. *Time Magazine* a blâmé, fin avril, les réactions du personnel médical du Scarborough Grace Hospital, le premier hôpital de Toronto à avoir accueilli un patient atteint, le 7 mars. Il est plus intéressant de noter la vigilance du médecin qui l'a vu le lendemain et qui s'est posé mille questions devant ce mystérieux malade. Était-il vraiment atteint de tuberculose, comme tous le croyaient? Intrigué, le Dr Sandy Finkelstein a fait passer des rayons X à toute la famille puis, pour la première fois de sa vie, il a contacté le département de santé publique de Toronto. Il n'y avait alors pas une ligne sur le SRAS dans les journaux et l'OMS elle-même n'émettra une alerte internationale que le 11 mars. Sauf que le médecin doutait. Et l'on frémait des conséquences s'il avait fallu qu'il se dise, comme tant d'autres depuis: eh quoi?, on meurt bien de la grippe, du paludisme ou du sida...

jboileau@ledevoir.com

## Le oui de Sharon

En acceptant d'inscrire la «feuille de route» à l'agenda politique de son gouvernement pour les prochains mois, le premier ministre israélien Ariel Sharon a donné une incertitude: il adhère au principe du plan en question. Jusqu'à tout récemment, les mots formulés, les signés envoyés par ce chef d'État avaient suscité une crainte: qu'il récuse la proposition élaborée par le quartet formé des États-Unis, de l'ONU, de l'Union européenne et de la Russie. On se souviendra que, lors du dernier périple du secrétaire d'État Colin Powell, Sharon avait cultivé l'indifférence à l'endroit du plan en question en prenant soin de ne pas l'évoquer.

Décidée en fin de semaine, l'adhésion du gouvernement israélien révèle un changement d'attitude et une concession. Il semble en effet que Sharon ait décidé de mettre de l'eau dans son vin après qu'il eut acquis la certitude que Bush était déterminé à aller de l'avant. La concession? Elle est de taille. Jusqu'alors Sharon tenait mordicus à ce que toute adhésion ou discussion au plan du quartet soit assujettie à un préalable: que les groupes armés palestiniens s'engagent à mettre un terme à la violence.

Cela étant, les États-Unis, pour convaincre Sharon de cautionner la feuille de route, ont donné à ce dernier des garanties qui n'ont pas encore été divulguées. D'après les échos qui émanent des médias israéliens, ce sont ces garanties qui ont permis à Sharon d'obtenir la majorité nécessaire à l'amorce de la prochaine étape. Douze voix contre sept ont voté l'acceptation de la feuille de route. Les opposants, c'est à souligner, appartiennent aux formations d'extrême droite et aux élus du Likoud, comme Benjamin Nétanyahou, qui n'ont pas observé la règle dite de la discipline de parti. Il y a là un embryon éventuel d'éclatement de la coalition du gouvernement en poste.

Comme ce fut le cas lors des tentatives antérieures, tout risque de se jouer autour de la délicate question du retour des réfugiés palestiniens de 1948 et 1967. Sur ce sujet, le gouvernement a émis une réserve d'autant plus ferme qu'elle a été entérinée par une écrasante majorité. Sur ce plan, il est probable que la réserve clairement formulée va créer une certaine friction avec l'administration Bush qui se refuse à négocier des pans de la feuille de route avant que le coup d'envoi à la négociation de celle-ci ne soit officiellement donné.

Il reste que la demande afférente au retour des réfugiés demeure l'écueil sur lequel risquent de se briser les efforts en cours. Tel que formulée pour l'instant, l'exigence des Palestiniens, si elle était acceptée, accorderait aux réfugiés, mais également à leur descendance, le retour en Israël. Or il se trouve que, grâce à un taux de fécondité très élevé, voire le plus élevé au monde avec 6,2 enfants par femme en Cisjordanie, la population palestinienne a triplé en cinquante ans. Pour l'heure, la feuille de route voudrait qu'une «solution juste et réaliste sur la question des réfugiés» soit trouvée.

En attendant, il faut sauter, timidement il va sans dire, le fait que les acteurs en présence aient décidé d'aller de l'avant. Cela signifie que Sharon et son homologue palestinien, Mahmoud Abbas, vont accepter la simultanéité inscrite dans la feuille de route. À savoir que les Palestiniens vont mettre leurs armes en veilleuse et les Israéliens le processus de colonisation doublé du retrait des territoires occupés. Parviendra-t-on à franchir durablement cette première étape? On peut en douter.



Josée Boileau



REPRISE DU 28 AVRIL 2003

## L E T T R E S

Les Invasions barbares  
et l'histoire

Dans le beau film d'Arcand, *Les Invasions barbares*, le personnage principal, professeur universitaire d'histoire, reproche à la religieuse qui visite les malades à l'hôpital le fait que les catholiques espagnols et portugais annihilèrent des millions d'Indiens à l'époque coloniale, dans une tuerie qu'il compare aux génocides du XX<sup>e</sup> siècle.

Une telle comparaison est une belle phrase dans la bouche du personnage, mais elle ne s'adapte pas à la réalité historique. Je ne cherche ni à cacher ni à disculper la cupidité des conquistadores en Amérique espagnole, mais s'il est vrai qu'ils provoquèrent la mort de milliers d'Indiens à la suite de travaux forcés, surtout dans les premières années de la Conquête, la disparition massive des Indiens s'explique par l'introduction de maladies apportées par les Européens, processus non prévu et non planifié. Les Couronnes espagnole et portugaise n'avaient nullement l'intention d'exterminer ces Indiens qui constituaient un bassin de main-d'œuvre précieux, qui devait être préservé. Et sauf dans des situations spéciales, les Indiens ne furent pas traités en tant qu'esclaves, mais bien en tant que sujets du Roi. Exploités, acculturés et méprisés, ils le furent, sans doute, mais pas éliminés consciemment. De la sorte, on ne peut pas comparer cette situation avec les génocides du XX<sup>e</sup> siècle, la tue-

rie délibérée et systématique de certaines ethnies, réalisée par une politique d'État, comme ce fut le cas des Allemands et des Turcs contre les Juifs et les Arméniens. Il y a des libertés que les artistes prennent pour parler de certains sujets, qui peuvent aider à réfléchir sur l'histoire et la société, mais qui ne doivent pas être prises à la lettre par le public.

José del Pozo  
Professeur d'histoire latino-américaine UQAM  
Montréal, le 22 mai 2003

La réforme du régime  
d'indemnisation

L'abrogation du «no fault» est présentée par le nouveau gouvernement, comme la solution au problème des chauffards irresponsables. La solution proposée constitue-t-elle une solution réelle au problème posé? Par ailleurs, ajouter des possibilités de poursuites contre ses concitoyennes et concitoyens améliorerait-il le bien-être collectif? Pour la victime, pouvoir poursuivre le chauffard sera-t-elle une occasion de faire réparation ou vengeance? D'autre part, le «no fault» constitue-t-il le lieu prioritaire où l'irresponsabilité de citoyennes et citoyens s'avère la plus «blessante» socialement?

Situons d'abord le problème et son importance relative. Selon *Le Devoir*, édition du 16 mai, dans l'article *L'abrogation du no fault* par Kathleen Lévesque, à partir des chiffres de sa recherche, il est possible de faire quelques

comparaisons et déductions à ce niveau. On peut y lire que «14 520 conducteurs ont été condamnés pour une infraction criminelle en 1999. De ce nombre, 2496 ont été impliqués dans un accident et 313 (12,5 %) ont réclamé une indemnité à la SAAQ. [...] On compte également 53 récidivistes (2,1 %).» Nous parlons donc d'une très petite proportion d'individus qui seraient à la source d'une réforme importante pour l'ensemble des Québécois. Serait-ce appliquer «une dose de cheval à une souris»?

Posons le problème différemment, dans une perspective de recherche du bien commun plutôt que dans une tentative irrationnelle d'éliminer les conduites irresponsables en poursuivant les fautifs. Chez nos voisins du Sud, tout est objet de poursuite et pourtant, c'est un pays où la violence est excessive. Ne serait-il pas plus approprié de penser à parfaire la loi actuelle dans une perspective de plus grande cohésion sociale plutôt que de division et d'opposition en rendant toute personne sujette à une poursuite en dommages? Plusieurs autres moyens, il me semble, peuvent contribuer à combattre l'irresponsabilité qui, nous devons le souligner, ne se manifeste pas seulement dans la conduite automobile... Et n'oublions pas que nous parlons toujours d'une minorité! L'ensemble des Québécois contribuent positivement et de manière responsable à former une société où il fait bon vivre! Tout n'est pas à changer!

Richard Beaucher  
Sherbrooke, le 25 mai 2003

## LIBRE OPINION

Communautés culturelles et CSDM:  
non, il n'y a pas de peur!

NORMA GAONA  
Commissaire du quartier Westmount-Côte-des-Neiges sud et porte-parole du dossier des communautés culturelles

MARCELLIN NOËL  
Président du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal

Il y a quelques jours, un groupe de personnes signait une libre opinion dans *Le Devoir*, accusant la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'avoir peur des communautés culturelles. Le motif? Nous aurions refusé une proposition du MEMO d'organiser une consultation publique sur notre politique interculturelle.

Nous tenons immédiatement à les rassurer. Non, nous n'avons pas peur des communautés culturelles, mais nous avons peur des pompierismes du MEMO, car cette mini-pétition, organisée par le MEMO, repose sur un vulgaire mensonge. L'histoire commence il y a quelques semaines, quand la présidente de ce parti a voulu créer une nouvelle en tentant de faire croire à la journaliste de *La Presse* que nous avions bêtement refusé de consulter les communautés culturelles sur notre propre politique. À cette occasion, elle a omis de transmettre à la journaliste le procès-verbal du conseil des commissaires qui faisait état des discussions qui ont eu lieu. Or, ces débats sont loin de donner cette image de fermeture ou de xénophobie que tentait de donner la présidente du MEMO. Résultat: la sortie de Mme Diane De Courcy n'a donné lieu qu'à un entrefilet. C'est tout ce que méritait cette tentative de manipulation journalistique.

Combien, parmi les signataires de la lettre, ont apposé leur signature sans avoir lu la contre-proposition finalement adoptée par le Conseil des commissaires? Ce n'est pas un reproche, car il faut toujours présumer de la bonne foi de ses interlocuteurs. Si Mme De Courcy a affirmé que nous avions refusé une consultation par peur des communautés cultu-

relles, il était normal de la croire... bien qu'il soit parfois plus sage de se méfier des versions partisanses. [...]

Cela dit, nous avouons notre surprise devant cette libre opinion. Elle surprend d'abord parce que les personnes ou les groupes signataires ne nous ont pas contactés pour se plaindre de l'attitude de la CSDM dans le traitement des élèves immigrants. C'est plutôt le MEMO qui a mis en scène ce faux drame pour lancer sa campagne électorale.

Surtout, cette lettre est choquante parce qu'elle laisse entendre que nous manquons d'attention et de respect envers les élèves immigrants. C'est oublier bien vite les gestes que nous avons faits depuis quatre ans pour améliorer la situation des élèves immigrants. Rappelons-en quatre qui ont nécessité des budgets et une énergie considérables.

1) Alors que le gouvernement nous demandait de transporter par autobus les élèves de Côte-des-Neiges, nous avons mené une lutte mémorable afin d'obtenir la construction des deux écoles qui permettent de scolariser dorénavant les élèves dans leur quartier.

2) Sans attendre la permission de Québec, et risquant ainsi un déficit important, nous avons pris la décision d'augmenter l'espace vital dans les écoles multi-ethniques en installant des classes préfabriquées dans plusieurs quartiers; puis, nous avons réussi à faire remplacer ces classes préfabriquées par des locaux permanents, ce que le MEMO n'avait jamais même imaginé possible.

3) Nous avons entrepris une véritable révolution de notre secteur d'éducation des adultes afin, notamment, de mieux desservir les parents immigrants. Nous avons ainsi fait doubler le nombre d'étudiants adultes en trois ans. Qui dit mieux?

4) Enfin, nous avons ouvert un centre d'éducation des adultes dans Côte-des-Neiges, même si celui-ci nous coûte deux fois plus cher que ceux situés dans les autres quartiers.

[...] Le projet de politique qui est sur la table n'est qu'une systématisation de l'ensemble des efforts qui sont faits quotidiennement pour aider nos 45 % d'élèves issus de l'immigration récente.

Un des reproches qui ont été faits à la CSDM est symptomatique du malaise qui nous assaille devant la stratégie du MEMO. Lors d'un conseil des commissaires, une des signataires de la libre opinion nous a reproché d'avoir rendu publics les résultats aux examens de 6<sup>e</sup> année, en fonction de la langue maternelle. Nous aurions dû, selon elle, réserver ce genre de résultats aux personnes bien informées. Un peu plus et on nous accusait d'être racistes en ayant laissé publier ces résultats.

Ce genre d'arguments illustre bien le piège qui nous guette. La démocratie ne réserve pas l'information au seul cercle des personnes instruites et bien informées. [...] Quand nous avons demandé à nos services de produire ces données, c'était pour vérifier si certains groupes avaient besoin d'un soutien particulier. C'était pour aider les élèves qui en avaient besoin, pas pour les frapper d'ostracisme. Le MEQ produit d'ailleurs des statistiques identiques sur le décrochage selon la langue maternelle. [...]

Cela étant dit, nous avons renvoyé la proposition du MEMO là où elle était destinée: dans le débat électoral. Le MEMO a pratiquement été absent du débat sur les immigrants depuis trois ans. C'est la coalition au pouvoir qui a mené à bien l'ensemble des interventions décrites précédemment. Si nous avions été coupables de délits graves envers les immigrants, au cours de ces trois ans, n'était-il pas de son devoir d'opposition de les dénoncer à mesure qu'ils se produisaient? Il a fallu attendre la période électorale pour que ce parti sente le besoin de lancer un grand débat public sur la question.

[...] Le MEMO admet lui-même que le projet de politique soumis au Conseil est «un pas dans la bonne direction». Dans le plan d'action qui y est joint, il est également prévu de revoir régulièrement cette politique. C'est sans compter le long processus de consultation auquel nous nous sommes soumis et au cours duquel les gens se sont généralement dits en accord avec les divers éléments de la politique. [...]

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BÉCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

«Tout est encore dans les airs et dans les négociations. Cela va probablement négocier encore pendant quelques jours», a-t-il confié au *Devoir*. Précisant que ses collègues sont aussi aux prises avec des situations difficiles, il laisse tomber: «ce n'est pas une bonne période pour nos cheveux gris».

«Quand on regarde les commandes qui ont été passées, il y a des points où ce n'est pas compressible. Je ne peux arrêter d'émettre des chèques [d'aide sociale] au mois de février, parce que je n'ai plus d'argent. Là-dessus, il n'y a pas énormément de marge de manœuvre. Même chose au niveau des garderies, on ne peut les augmenter à 25 \$ en milieu d'année, parce qu'on n'a plus d'argent», a poursuivi le ministre Béchard.

Le gouvernement tentera de respecter ses engagements, qui prévoyaient notamment de garantir le niveau des prestations à l'aide sociale. «Nous voulons respecter la loi contre la pauvreté, on ne veut pas appauvrir le monde», a ajouté le ministre responsable de la sécurité du revenu. Lors d'un point de presse ce matin, le premier ministre a même rappelé que le Parti libéral s'était prononcé en faveur de l'indexation des prestations de la sécurité du revenu.

Récemment, la présidente du Conseil du trésor avait soutenu, en entrevue au *Devoir*, qu'il était hors de question de geler le budget de la sécurité du revenu. «Quand on a traversé quatre ans d'opposition, on a eu beaucoup de gens dans nos comités qui reçoivent un chèque d'aide sociale, et ce n'est pas beaucoup. Il n'est pas question qu'on aille gruger dans un budget comme celui-là. Ce n'est pas humainement possible», affirmait alors Monique Jérôme-Forget.

## Garderies: plusieurs scénarios

Du côté des centres de la petite enfance, qui constituent un autre gros morceau du budget du MESSF, le ministre précise que plusieurs scénarios sont sur la table. «On en voit trois ou quatre par jour, on ne sait pas lequel on retiendra dans les prochains jours».

Une chose est certaine, le jeune ministre veut s'assurer que «les gens qui en ont besoin, la classe moyenne, ne voient pas leur fardeau fiscal augmenter».

Le ministre précise qu'il ne se contentera pas d'appliquer des compressions, et inscrit la présente démarche dans la vaste opération de «réingénierie» amorcée dans l'ensemble de l'État. «Je veux revoir tous les programmes. Des fois, on a le réflexe de toujours en ajouter et de ne pas en enlever. Parfois, on se rend compte qu'il y a des affaires qui ne marchent plus, ou qui n'ont plus de raison d'être. C'est un travail de fond, qu'on fait en deux ou trois semaines au lieu de le faire en six mois», explique le ministre.

L'annonce d'éventuelles compressions a semé l'inquiétude, tant du côté du réseau des garderies que chez les groupes qui luttent contre la pauvreté. «Aujourd'hui, c'est le lancement de la semaine des services de garde, ce sera notre cadeau, drôlement emballé», a ironisé la directrice générale de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, Francine Lessard.

Si les compressions mettaient un frein au développement des 36 500 places en garderie manquantes pour compléter le réseau, «il y a des parents qui vont crier haut et fort. C'est très inquiétant». Une augmentation de la contribution de 5 \$ exigée des parents constituerait d'autre part une entrave à l'accessibilité pour les familles moins bien nanties, souligne Mme Lessard.

Elle espère cependant que le portrait pourra s'embellir d'ici au dépôt du budget. «Cela nous donne quelques semaines pour discuter avec nos ministres». L'association a d'ailleurs demandé hier une rencontre d'urgence avec la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge.

Pour sa part, la Fédération des femmes du Québec est très préoccupée par la perspective de compressions dans ce ministère à caractère éminemment social: «quel que soit l'endroit où ils touchent, on est mal pris», s'exclame Mme Barbot.

Elle rappelle que les groupes sociaux s'étaient opposés, lors de la campagne électorale, au plan libéral qui projetait de hausser seulement les budgets de la Santé et de l'Éducation. «On disait que ce n'était pas possible de tout arrêter pour ne faire que deux choses, sinon, on n'aurait pas besoin de gouvernement. Là, il ne s'agit même pas de faire du surplus, il s'agit d'une ponction dans un ministère à caractère social.» Si les nouvelles sont aussi mauvaises qu'on le craint, Vivian Barbot promet un «été chaud» au gouvernement libéral.

D'ici là, elle aura les yeux rivés sur le prochain budget, espérant y trouver les mesures urgentes exigées par les groupes anti-pauvreté, telles que la gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale et les personnes âgées, ainsi que l'instauration d'un barème plancher à l'aide sociale.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## PRATIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

Les contrats stipulent habituellement que les agences de communication doivent demander trois soumissions pour les tâches à sous-traiter dont la valeur estimative dépasse 25 000 \$, afin d'assurer l'optimisation des ressources du gouvernement du Canada. Or, on trouve peu d'indices dans les dossiers qui laissent supposer qu'un tel processus concurrentiel ait été suivi.

Le rapport interne, qui portait sur un échantillon de 126 mandats, fait état d'un enchevêtrement complexe des liens de propriété entre les agences de communication impliquées. «Certains employés d'agences de communication ont facturé leurs services à titre d'employés de deux agences distinctes», illustre-t-on pour mettre en doute la facturation des agences.

Jusqu'à présent, les médias avaient fait état de cette copieuse marge de 15 % (les 12 % plus les 3 %) que touchaient les agences de publicité, mais celle de 17,65 % était inconnue. «Ce sont deux choses différentes», confirme Jocelyne Limoges, attachée de presse à TPSGC.

En chambre, le ministre responsable des Travaux publics, Ralph Goodale, n'a pas voulu «défendre l'indéfendable». «De toute évidence, ça me semble très problématique», a-t-il dit par la suite à propos de la commission dans les cas de sous-traitance.

Il y aurait encore 12 enquêtes de la Gendarmerie royale canadienne encore en cours. Une seule a été fermée, parce que la GRC n'a rien trouvé pour porter des accusations criminelles. Ce n'est pas parce que la GRC ne trouve pas matière à poursuite criminelle que le gouvernement ne fait rien pour autant, a fait valoir M. Goodale. Il a rappelé que le gouvernement retenait toujours quatre millions de dollars qu'il aurait dû verser aux agences pour du travail déjà accompli. Cet argent ne leur sera remis que lorsque la preuve aura été faite qu'aucun trop-payé ne leur a été versé dans le passé.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a de son côté crité au «camouflage», reprochant à la GRC d'éteindre l'histoire en ne donnant pas d'informa-

tions sur les enquêtes qu'elle poursuit. «Moi j'ai l'impression que la GRC est en train d'enterrer l'affaire pour le gouvernement libéral. C'est ça qui se passe, et ça s'est grave.»

## Donateur généreux

Un cas précis révélé hier par le quotidien *Globe and Mail* montre jusqu'à quel point la structure élaborée de sous-traitance pouvait devenir payante. En 1999, Ottawa avait conclu une entente de commandite avec le Groupe Everest d'un montant de 492 200 \$. De cette somme, la firme a touché les 12 % habituels, soit presque 60 000 \$. Le Groupe Everest a ensuite donné en sous-traitance la commandite à Communications Art Tellier, touchant une autre commission de 68 835 \$.

L'agence Communications Art Tellier, propriété de Benoît Renaud, est sise au 7769, rue Tellier. A cette même adresse réside aussi l'entreprise à numéro de son frère, Alain Renaud, qui a, en 1998, fait une des plus généreuses contributions au Parti libéral du Canada, soit 63 585 \$. Cette contribution est d'autant plus généreuse qu'elle était la septième en importance pour le PLC en 1998, arrivant devant la Banque de Montréal et la CIBC, et d'autant plus significative que la compagnie à numéro de M. Renaud est maintenant en faillite, tout comme M. Renaud d'ailleurs, rapporte le quotidien *torontois*. En entrevue, M. Renaud aurait dit ne pas se souvenir d'avoir fait un tel don et ne pas savoir exactement dans quoi était spécialisée sa compagnie à numéro.

Le président du Parti libéral du Canada, Stephen Le Drew, a indiqué au *Devoir* qu'il ne savait rien de ce généreux don. «Je ne sais simplement rien à ce sujet.» Aucun des deux frères Renaud n'a rappelé *Le Devoir*, hier. Leur père Maurice, par contre, a téléphoné pour démentir les informations du *Globe and Mail*. «C'est toute de la foutaise, ça, madame.» «Benoît Renaud n'a jamais travaillé pour le gouvernement fédéral.» Et pour le Groupe Everest? «Ça je ne pourrais pas vous dire, mais il me semble que non.»

## TORONTO

## «Les risques de déplacement du virus en dehors de Toronto sont très faibles»

SUITE DE LA PAGE 1

Qui plus est, elle semble avoir atteint seulement des personnes en contact avec les victimes des foyers originaux d'infection et se cantonne uniquement dans quatre établissements hospitaliers de la métropole ontarienne, excluant du même coup tout risque de propagation du mal ailleurs dans la ville. Comme à l'extérieur de la province d'ailleurs...

«Les risques de déplacement du virus en dehors de Toronto sont très faibles», a commenté hier, lors d'une conférence de presse téléphonique, Marc-André Beaulieu de Santé Canada. Pour l'instant, l'épidémie a pris naissance dans le milieu hospitalier et ne touche que des patients et des travailleurs de la santé.»

Néanmoins, dans la foulée de ce regain épidémique, une personne vient d'être placée en «surveillance active» dans la région de Montréal, a expliqué hier en entrevue au *Devoir* le docteur John Carsley, responsable de l'unité des maladies infectieuses à la Direction de la santé publique de Montréal. «Cette personne est entrée en contact avec nous dans les derniers jours, a-t-il expliqué. Elle a été en présence d'un patient qui réside actuellement dans un des quatre hôpitaux où le SRAS a refait surface. Nous ne lui avons pas imposé de restriction dans ses déplacements. Par contre, elle doit prendre sa température tous les jours et surveiller l'éventuelle apparition de symptômes liés au SRAS.»

Ce cas suscitait étonnement, pour le moment du moins, le sort réservé par les autorités sanitaires québécoises en avril dernier à un groupe de 400 personnes environ placé en quarantaine forcée après

avoir côtoyé lors d'un congrès dans l'ouest de l'île de Montréal une personne à risque en provenance de Toronto. La Direction de la santé publique a aussi, dans les dernières semaines, encadré trois à quatre nouvelles mises en quarantaine, mais, à ce jour, le Québec n'a pas enregistré de cas de pneumonie atypique sur son territoire.

Et cela devrait continuer comme ça, croit le D<sup>r</sup> Carsley, «puisque les mesures de prévention sont très efficaces pour le moment». Québec vient d'ailleurs, dans la foulée des nouveaux déboires de Toronto de changer ses «critères de dépistage» de cas probables, dans les hôpitaux de la province ou par l'entremise de la ligne Info-Santé, en incluant désormais des questions sur des déplacements possibles dans l'un des quatre hôpitaux de Toronto. Histoire de mettre en observation les personnes qui y seraient récemment passées... même si, reconnaît le médecin, la capitale ontarienne est loin d'être une menace pour Montréal, «vu le nombre limité de cas d'infection recensés à ce jour», dit-il.

«C'est d'ailleurs la même chose pour l'Asie», poursuit-il. Les voyageurs à risque sont désormais identifiés à leur départ, les campagnes d'information sont nombreuses dans les aéroports et nos volumes d'échange [de personnes] avec ce continent sont beaucoup moins élevés ici qu'à Vancouver qui, depuis le début de l'épidémie, n'a que très peu de cas de SRAS.»

Depuis novembre 2002, près de 8100 personnes ont été contaminées par le SRAS dans le monde. Principalement en Asie, mais aussi à Toronto, deuxième foyer d'infection en importance. 724 en sont mortes. Le bilan des victimes canadiennes s'élève lui à 27.

## ONDES

SUITE DE LA PAGE 1

C'est une révolution. Depuis maintenant neuf mois, ce nouveau locataire des ondes montréalaises, situé à quelques encablures de CKAC ou de CJMS, est venu en effet bouleverser les habitudes d'écoute radiophonique de plusieurs communautés culturelles de la grande région de Montréal avec une programmation qui fleurit bon les Antilles, l'Afrique ou l'Amérique latine *made in Québec*. Le tout à grand renfort de journalistes professionnels expatriés d'Haïti, d'une sélection musicale atypique dans le paysage radiophonique québécois, mais aussi d'un émetteur de 1000 watts qui donne désormais la chance à des «minorités visibles», comme disent les fonctionnaires, d'être audibles, non plus une fois par semaine par l'entremise des radios communautaires, mais bien 24/24h, 365 jours/365 et en direct!

«C'est notre bébé, et nous en sommes très fiers», lance Jean Ernest Pierre, l'homme derrière CPAM — prononcé «Cé Pam», cela signifie «c'est à moi» en créole. Cette station vient répondre à un réel besoin dans la communauté haïtienne qui a maintenant accès à une programmation qui lui ressemble, quand elle le souhaite dans la journée, et surtout sur un territoire beaucoup plus vaste que celui couvert par les radios communautaires. Tellement, que je connais beaucoup de personnes qui depuis qu'elles ont découvert Radio Union.com ont tout simplement arraché le sélecteur de station de leur radio!»

Normal. Cinquante pour cent de la programmation est, pour une fois, directement destinée aux 120 000 membres de la communauté haïtienne installés au Québec, principalement à Montréal. Le reste s'adresse à 35 % à la communauté latino-américaine et 15 % à celles de l'Afrique, et de facto du Maghreb, avec une constante: une omniprésence du français à l'antenne «pour rejoindre le plus vaste auditoire possible et surtout ne pas se couper de notre communauté d'accueil», dit Steve Jecrois, le directeur de la programmation. Toutefois, nous avons aussi quelques émissions en espagnol, et lorsque les reportages qui nous viennent d'Haïti sont en créole, nous les diffusons en l'état.»

Dans un univers médiatique majoritairement francophone et anglophone, l'engouement pour CPAM — même s'il est difficile à quantifier — était prévisible, croit Luc Granger, de Cossette Marketing, «car dans les dernières années, rien n'a vraiment été fait dans les médias traditionnels et commerciaux pour se rapprocher des communautés culturelles». L'équipe de Radio Union.com le constate d'ailleurs tous les jours devant les téléphones qui ne dérogissent plus en après-midi quand Nathanaël St-Pierre, le Jean Lapierre de la communauté, s'installe au micro, avec ses invités, pour animer sa tribune téléphonique sur les préoccupations communautaires.

Intitulée *Face à Face*, l'émission de milieu d'après-midi, est prise. Le *Réveil matin* (de 6h à 9h), *Billet de retour* (de 16h à 18h) mais aussi l'émission *Chill* (le samedi de 14h30 à 16h) qui propose de la musique pour les jeunes, le sont tout autant et suscitent également le même déferlement d'appels. «Sauf pendant la présentation des bulletins de nouvelles, précise toutefois M. Pierre, car à ce moment-là, les auditeurs sont très attentifs.»

Et pour cause. Car, en matière d'information, CPAM vient «donner de l'importance à ce qui est important pour la communauté», explique M. Jecrois, et donc à ce que nous n'arrivons pas à trouver ailleurs, car la scène internationale n'intéresse les médias d'ici qu'en temps de guerre ou lors des déraillements de train, des évasions d'avion ou des éruptions volcaniques», ironise-t-il.

Sur les ondes de Radio Union.com, cet aspect humain, n'a guère de place. Les manchettes parlent tout de la vie sociale, politique ou culturelle d'Haïti et sont alimentées autant par l'équipe de journalistes de CPAM qui, à une autre époque, ont fait leur preuve à Radio Solidarité, Radio Cap Haïtien, Radio Métropole ou la Radio française de Port-au-Prince, que par les nombreux collaborateurs qui vivent encore sur l'île des Caraïbes. Les nouvelles en provenance du Congo, du Sénégal ou du Venezuela occupent aussi une place de choix au même titre d'ailleurs que les préoccupations du gouvernement Charest ou les listes d'attente dans le domaine de la santé. Quant à la météo et aux embouteillages sur le boulevard Mé-

## DIABÈTE

## «Si nous avons plus de donneurs, nous pourrions traiter beaucoup plus de gens»

SUITE DE LA PAGE 1

«Cette intervention représente une avancée majeure dans le traitement du diabète en Colombie-Britannique», a soutenu hier le D<sup>r</sup> Meloche, en entrevue au *Devoir*.

Les cellules visées par ce type de transplantation sont celles qui assurent et régularisent la production d'insuline, une hormone qui permet de contrôler les niveaux de sucre dans le sang. Ces cellules permettent de compenser le dysfonctionnement du pancréas qui empêche les personnes atteintes d'un diabète de type 1 de produire leur propre insuline.

En plus de soulager les diabétiques de leurs injections quotidiennes, cette technique s'avère beaucoup plus simple que les greffes de pancréas, normalement réservées aux personnes gravement atteintes de la maladie. La greffe de ces cellules peut effectivement être réalisée en une courte intervention, sans qu'une hospitalisation ne soit nécessaire. «Cela peut se faire en chirurgie d'un jour, mais compte tenu de la nouveauté de la technique, nous gardons encore les patients pour la nuit», a expliqué hier le D<sup>r</sup> Meloche.

Comme dans toute greffe, les patients doivent cependant recevoir des médicaments immuno-suppresseurs pour éviter les risques de rejet consécutifs à une transplantation. Jusqu'à maintenant, on observe un taux de succès de 85 % après un an.

Malgré son apparente simplicité, cette technique pourrait malheureusement n'être offerte qu'à un petit nombre de patients, compte tenu du très faible volume de donneurs décédés. On ignore aussi pour l'instant les effets à long terme de la prise de médicaments anti-rejets sur les personnes diabétiques.

«Si nous avons plus de donneurs, nous pourrions traiter beaucoup plus de gens. En fait, c'est le manque de donneurs qui limite le nombre de transplantations», a renchéri hier le D<sup>r</sup> Meloche, codirecteur du programme de greffes de cellules d'ilots, qui s'attend à réaliser une douzaine de transplantations cette année.

Pour l'instant, seuls les patients adultes atteints de diabète de type 1 depuis plus de 10 ans, et souffrant de complications liées à cette maladie, pourront bénéficier de ce traitement. Mais on espère pouvoir un jour offrir cette cure à un plus large bassin de patients.

Un programme similaire de greffes de cellules productrices d'insuline existe également à Edmonton, mais il s'agit pour l'heure des deux seuls endroits au Canada où cette intervention est disponible. Selon le D<sup>r</sup> Meloche, des chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Université McGill auraient demandé des fonds pour créer des centres similaires au Québec.

«De plus en plus de centres tentent de développer cette technique, mais c'est techniquement difficile, long et coûteux. Heureusement, nous avons ici une masse critique de patients pour justifier le développement de ce type de programme», soutient ce médecin.

Pour contrer le manque de donneurs, on espère un jour développer des cellules productrices d'insuline grâce à la thérapie génique. Les médecins responsables du programme de greffe d'ilots et de pancréas soutiennent que les gènes responsables de la production d'insuline sont très bien connus des chercheurs et pourraient facilement être insérés dans les cellules qui en sont dépourvues. On comprend toutefois encore mal le mécanisme d'action de ces gènes et ce qui leur permet de doser adéquatement le niveau d'insuline dans le sang. «Il faudra encore six à huit ans avant qu'on puisse modifier des cellules génétiquement et avoir accès à des cellules productrices d'insuline que nous créerons nous-mêmes», a expliqué hier le D<sup>r</sup> Meloche.

Malgré tout, cette nouvelle technique offre déjà beaucoup d'espoir aux quelque 200 000 personnes souffrant de diabète au Canada.

ropolitain, surtout présents le matin et en fin d'après-midi, ils ramènent très vite l'auditeur à la réalité de CPAM: le soleil qui s'en dégage ne vient finalement que d'un petit studio, installé au-dessus d'un supermarché asiatique de la rue Jarry Est, en plein cœur du quartier Saint-Michel à Montréal.

«Nous sommes au milieu de notre communauté», souligne Jean Ernest Pierre qui anime lui-même l'émission à caractère commercial *ConsommAction* destinée à promouvoir les produits et services offerts par les entreprises qui annoncent sur les ondes de Radio Union.com. Nous sommes aussi au Québec, et c'est une dimension qu'intègre notre programmation. Nos racines sont peut-être en Haïti, mais notre avenir, c'est ici que nous devons le construire.»

Genevieve Reno, Claude Dubois, Mélanie Renaud en profitent, eux qui «tournent» régulièrement sur les ondes de CPAM et cohabitent avec Klean, Ti Kabzi, Fritzberg Daléus ou Marc-Yves Volcy, des groupes et chanteurs montréalais d'origine haïtienne. «Côté musical, nous essayons de ratisser large, avec du francophone d'ici et d'ailleurs, des chansons nostalgiques d'Haïti, dit Steve Jecrois, mais aussi des artistes de la communauté qui reflètent très bien le Québec d'aujourd'hui et que l'on n'a guère la chance d'entendre ailleurs... si ce n'est dans les émissions à saveur ethnique diffusées sur les ondes de CIBL, Radio Centre-Ville ou encore CHAA-FM, sur la Rive-Sud qui, du reste, ne semble guère s'inquiéter de la popularité grandissante de CPAM qui se targue régulièrement sur ses ondes de toucher «un bassin de deux millions d'auditeurs» — un trisme que pourraient exploiter toutes les autres stations radiophoniques couvrant la grande région de Montréal d'ailleurs!

«Radio Union vient répondre à un besoin, certes, commente Evans Desmangles du Bureau de la communauté haïtienne de Montréal. Mais ça ne vient pas faire de la concurrence aux émissions du réseau communautaire connues de la communauté depuis de nombreuses années. Au contraire, ça lui donne désormais le choix entre une radio commerciale et des radios à caractère plus public. Comme tous les gens qui vivent ici et qui se branchent soit sur Radio-Canada ou CKAC.»

ÉCONOMIE

Plombée par les compagnies nord-américaines

# L'industrie du transport aérien a perdu 7,3 milliards en 2002

LE DEVOIR

Entraînée vers le bas par les compagnies nord-américaines, l'industrie mondiale du transport aérien a accusé des pertes d'exploitation de 7,3 milliards en 2002.

Équivalent à 2,3 % des recettes des transporteurs de quelque 188 pays, ces pertes constituaient tout de même une amélioration par rapport à l'année précédente où l'on avait enregistré un déficit de 3,8 %, a noté hier l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) au moment de rendre publique la version préliminaire de ces nouvelles données. Au total, les recettes d'exploitation de l'industrie ont été évaluées en 2002 à

312,5 milliards (une augmentation de 1,6 %), contre 319,8 milliards de dépenses (en hausse de 0,2 %).

Ces résultats, remarque l'organisation internationale basée à Montréal, ont largement été le fait des importantes pertes essuyées par les transporteurs aériens d'Amérique du Nord. Ceux-ci ont en effet affiché, en 2002, des pertes d'exploitation de l'ordre de 7,6 % qui venaient s'ajouter à des pertes de 9 % enregistrées l'année précédente. En comparaison, les transporteurs du reste du monde affichaient un subtil bénéfice de 0,6 % en 2002 et de non moins modestes pertes de 0,6 % en 2001.

«Ce résultat est celui de la première année complète de la chute de la demande et de la hausse des

coûts de sûreté et des assurances qui ont suivi les événements du 11 septembre 2001, a précisé l'OACI par communiqué, mais il ne traduit pas pleinement l'impact du conflit armé en Irak, des menaces terroristes en cours et du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui, combinés, ont eu un effet négatif sans précédent sur le secteur du transport aérien.»

Ces dernières tuiles tombées sur la tête de l'industrie aérienne se répercuteront sans doute lourdement sur la performance pour l'année en cours des transporteurs de la région Asie/Pacifique particulièrement touchés par le SRAS, souligne-t-on.

En dépit de ces mauvais résultats, le nombre global de passa-

gers à avoir pris l'avion l'an dernier a globalement augmenté de 2 % sur les vols internationaux par rapport à 2001 et est resté stable pour l'ensemble des routes. Ayant en même temps réduit de 3 % le nombre de sièges offerts, les compagnies aériennes ont ainsi pu voir leurs taux d'occupation passer de 70 % à 73 % sur les vols internationaux, et de 69 % à 71 % pour l'ensemble des services.

Le trafic de fret a quant à lui partout augmenté de 5 %, alors que le trafic postal reculait sensiblement pour une deuxième année consécutive, victime des restrictions imposées aux États-Unis pour des raisons de sécurité aux transports d'objets postaux dans les avions de passagers.

Conflit avec NTP

# La décision d'un tribunal américain malmène l'action de Research In Motion

PRESSE CANADIENNE

Toronto (PC) — Le titre de Research In Motion (RIM) — connue pour ses produits de courrier électronique BlackBerry — a perdu environ 14 % de sa valeur au cours de la séance hier à la Bourse de Toronto. La baisse a suivi l'annonce par l'entreprise d'une charge supplémentaire de 19,25 millions \$US en raison d'un récent jugement dans le conflit qui l'oppose à l'américaine NTP pour une histoire de brevets.

L'action de RIM a ainsi clôturé hier en baisse de 4,08 \$, à 23,32 \$, les investisseurs ayant réagi à la nouvelle.

Dommages réclamés

RIM, basée à Waterloo, en Ontario, a fait savoir hier qu'un tribunal de la Virginie avait statué vendredi que les dommages réclamés par NTP, initialement de 23,1 millions \$US, seraient haussés de neuf millions \$US et qu'elle devra rembourser à NTP cinq millions \$US en frais judiciaires — soit 80 % du total.

NTP est une société basée à Arlington, en Virginie, qui a été créée pour défendre les droits de l'inventeur Thomas Campana, un ingénieur électrique de la région de Chicago, qui argue que RIM utilise illégalement un système sur lequel il a les droits. M. Campana a une cinquantaine de brevets à son actif.

En novembre dernier, un jury avait donné raison à NTP sur cinq chefs (sur huit), incluant celui touchant à la technologie requise pour acheminer les données d'un réseau sans fil à un ordinateur personnel; les parties avaient alors promis de poursuivre la bataille judiciaire dont l'enjeu se situait dans les millions de dollars.

Selon l'avocat de NTP, M. James Wallace, joint à son bureau de Washington, le juge a es-

sentiellement accepté de faire payer à RIM des droits de 8,55 \$ sur les ventes des produits BlackBerry, soit les logiciels, composantes et services.

M. Wallace a précisé que cela représenterait environ 11 millions \$US pour la période de novembre (moment du verdict) à la fin mai, et environ 20 millions \$US annuellement, selon les informations financières fournies par Research In Motion.

Le juge responsable du dossier a encore à se prononcer sur une demande d'injonction déposée par NTP visant l'interdiction des produits BlackBerry aux États-Unis, un marché important pour RIM.

RIM, de son côté, faisait valoir que les brevets de NTP ne sont pas valides et a indiqué qu'elle ira en appel des décisions du jury et des autres jugements.

Interrogé à savoir si RIM songerait à demander des droits plus élevés à RIM en échange d'une entente négociée, M. Wallace a répondu qu'il «ne discuterait pas de ce que nous pourrions faire en termes d'exploitation de brevets. Nous avons fait savoir que nous voulions exploiter nos brevets et nous examinons la possibilité d'accorder une exclusivité à quelqu'un d'autre.»

Perte de 130 millions

Le mois dernier, en publiant ses résultats pour 2003 — qui faisaient état d'une perte de 130 millions \$US —, RIM avait indiqué que la charge reliée à ses frais judiciaires avait grimpé à 39,5 millions. Cette charge atteindra maintenant entre 58,25 et 58,75 millions, a laissé savoir l'entreprise hier.

Research In Motion va aussi augmenter sa provision au premier trimestre de son exercice 2004 de 8 à 9 millions \$US. Précédemment, il n'était question que d'une charge de 3 à 4 millions.

EN BREF

## SR Telecom décroche un contrat de 1,5 million en Équateur

(PC) — SR Telecom assurera la conception, l'installation et l'entretien du nouveau réseau de communication sans fil de la région de Cuenca, en Équateur. Le contrat d'une valeur de 1,5 million sera financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'équipement nécessaire sera manufacturé en France, dans une usine acquise de Lucent en 2001. La société municipale de travaux publics de la région andine (ETAPA) a retenu le projet de SR parce qu'il représentait le moyen le plus efficace d'offrir des services de transmission de voix et de données aux communautés éloignées, a souligné la direction de l'entreprise montréalaise dans un communiqué. «Swing est un système sans fil qui permet de fournir un service d'aussi bonne qualité et aussi fiable qu'un réseau filaire.»

## La rémunération des grands patrons indigne les Britanniques

Des parlementaires réclament une enquête publique sur l'ampleur des sommes versées aux dirigeants d'entreprises en difficulté

REUTERS

Londres — Des parlementaires britanniques prévoient d'ouvrir une enquête publique sur la rémunération des cadres supérieurs, en raison de l'indignation croissante que suscite dans l'opinion publique l'ampleur des sommes accordées à des dirigeants de sociétés en difficulté ou dont le cours a fortement baissé, rapportait hier *The Independent*.

Lundi dernier, l'assemblée annuelle de GlaxoSmithKline a été marquée par une révolte sans précédent des actionnaires protestant contre les conditions financières consenties aux dirigeants du premier groupe pharmaceutique européen.

«Je m'élève contre l'arrogance de certains des bénéficiaires de ces rémunérations», a déclaré le député

Martin O'Neill, président de la Commission parlementaire du commerce et de l'industrie, dont les propos sont rapportés par *The Independent*. «Je m'inquiète du ressentiment occasionné, en particulier par les récompenses versées après un échec», a-t-il ajouté.

La colère des actionnaires de Glaxo a été notamment motivée par le «parachute doré» promis au directeur général du groupe, Jean-Pierre Garnier, au cas où il serait démis de ses fonctions, une indemnité qui pourrait atteindre quelque 36 millions \$US.

Au tour de HSBC

GlaxoSmithKline ne sera probablement pas le seul groupe britannique à devoir faire face à une telle révolte de ses actionnaires. On s'attend en effet à ce que l'assemblée générale de HSBC, vendredi, se déroule dans une am-

bianche tendue en raison d'un projet similaire d'indemnisation de William Aldinger, le directeur général du premier groupe bancaire européen.

Il semble aussi que le groupe de supermarchés Tesco se heurte également à une levée de boucliers de ses actionnaires.

Selon *The Independent*, la commission parlementaire devrait étudier la possibilité d'imposer des pénalités fiscales afin d'éviter les rémunérations excessives et elle pourrait envisager de préparer une proposition de loi destinée à éviter les excès en ce domaine. «Je crois que nous nous demandons maintenant s'il nous faut analyser les habitudes qui débouchent sur de tels versements et voir comment l'on peut modifier ces habitudes, ce que l'on ne peut pas faire simplement d'un trait de plume», a déclaré Martin O'Neill.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

# LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

## I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

## LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



## 320 AMEUBLEMENT

Meubles de salon DONGHIA en osier tressé à la main, avec bras et piétements en bois massif exotique. 2 causeuses 3 places, 2 fauteuils avec poufs, couleur paille. \$20.000. Cell: (514) 570-2156

## 450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES) vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 45 000\$ à 75 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO (416) 975-5252 poste 305

## 530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE Sylvie Massicotte, auteure. 514-522-1429

## 560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

PEINTURE INT. ET EXT. Joints de brique. 20 ans d'exp. (514) 383-2700

## 575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres Spécialité: appareils électriques Assurance complète. 253-4374

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Soyez généreux.



(514) 934-4846

www.fondationhopital.com



## 121 ESTRIE

PRES KNOWLTON Propriété de 100 acres avec lac artificiel et bungalow. 349 000\$. (450) 538-8493

## 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3100 LINTON, grand 3 1/2 près HEC, Ste-Justine, très clair, 450\$ chauffé, équipé, eau ch. Juillet. (514) 271-4168

## 4480 ED-MONTPELTIÉ

St-Mary's, grand 3 1/2, chauffé, équipé, eau ch. Juin. (514) 271-4168

## ADJ. WESTMOUNT

Grand 7 1/2 éclairé, 4 ch. fermées, 2 s/bain, foyer, portes françaises, 5 électros, patio, garage. 1 950\$ non-chauffé, 1er juillet. (514) 485-6496 485-8850

## AHUNTSIC

4 1/2, balcon, garage, constr. '90, à côté parc, secteur paisible. 850 \$/m. (514) 387-1912

## C.D.N., ADJ. SANCTUAIRE

Grand 4 1/2, 2 c.c., r. de c., 2 électros. 800\$ chauffé, eau ch. Août. (514) 481-2347

## C.D.N., Ed.-Montpeltié/Légaré

5 1/2, 2 c.c., balcon, pl. bois franc. 885\$ chauffé. Août. (514) 735-3813

## CARRÉ ST-LOUIS SUR LAVAL

Appt unique, 1 400 p.c., boiserie, balcon, 6 électros. 2 500\$. Juillet. (514) 843-9808

## CONDO MODERNE

St-Hubert 4<sup>e</sup> ét., 2 s/b, béton, ascenseur. (514) 800-0448

## DUPLEX haut, Snowdon

très grand 6 1/2, boiserie, face métro, foyer, 2 balcon. 1100\$. 816-9446

## LAVAL (Fabreville), 4 1/2

2 1/2, 4 1/2, 5 1/2 et 8 1/2. 1er juillet. (514) 387-9898

## 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

## N.D.G., MONKLAND VILLAGE

Superbe 5 1/2 rénové, cachet, ensoleillé, vue, 4 électros. Libre 1 250\$ chauffé, eau ch. 571-4301

## N.D.G. Grand 6 1/2, haut duplex

rénové, foyer, coin paisible, boiserie, 1 450\$/mois chauffé. Libre juin. (514) 484-3286

## PARC LAFONTAINE

Grand penthouse au Daughin, 2 c.c., 6 électros. Vue magnifique. 27e, 2 gr. terrasses. Juillet. 1 900\$ chauffé. (514) 527-2008

## PLATEAU

5 1/2 + s.-sol, 5 électros. Retait à neuf. Jardin, stationnement. 1 600 \$/m. (514) 284-5315

## PLATEAU

6 1/2 rénové, 2e, planchers de bois, boiserie, Magnifique bain sur pattes. Une place de stat. Transquille. Libre 1er juin. 1250\$/mois. (514) 323-7308

## PLATEAU MT-ROYAL

4 1/2 rénové, 3e étage. Très ensoleillé, air clim., entr. lav.séch., locker, 800\$/mois. Libre 1er août. (514) 912-3485

## PRÉS UdeM, haut de duplex

7 1/2. Pour locataires passistes. Pas d'annaux. 570-3271

## RUE LAFONTAINE PR. MARCHÉ

6 1/2, superbe réno. Juin. Paisible. Aire ouverte, puits de lumière, portes françaises. Idéal couple. Références. 860 \$/m. (514) 254-2655

## 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

V.M.R., superbe 3 1/2 type condo, rénové. Prés train et parc. 900\$ chauffé. (514) 817-7205

## 164 CONDOMINIUMS À LOUER

V. ST-LAURENT, condo de prestige, Château de Casson, 5 1/2, Muir/Côte Vertu, électros, pisc., etc. 1850\$. 514-378-6886

## VIEUX MONTRÉAL

Magnifique condo/loft, exclusif pour prof. 950 p.c. 1785\$ non-meublé, 2350\$ meublé. (613) 297-2232

## 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

NOUV.-ROSEMONT, bungalow, 3 c.c., s.-s. fini, 2 loyers, garage, terrain 11 000 p.c. Métro Langlet. 2 000\$. Juillet. (514) 527-7037

## ST-LAMBERT, coeur du village

Rue Maple, 5 c.c., 2 s. de b., direction, s. à manger, salon, etc., garage. Prés de tout, métro Longueuil, train banlieue, ponts, autoroute 10 et 20. 1 700\$. Juillet. 450-466-1067

## 167 MEUBLÉS

CARRÉ ST-LOUIS, grand 6 1/2 2 s. de b., alarme, connexion Net. Disponible pour 1 an. Libre. 2 200\$/mois t.incl. 985-2804

## 170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS Atelier meublé, juillet, août et sept., équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 2000\$/mois (600\$/sem). 011.33.140.30.09.14 croux@compuserve.com http://mapage.cybercable.fr/croux/

## FRANCE/SUD-OUEST - Lauzertes

Maison village médiéval charmant St-J.-de-Compostelle 11<sup>th</sup> de Toulouse. Il contient (4-5 pers.,...) 450-451-8823

## www.hudson-geston.com

PARIS - 400 à 650 euros/sem. Bastille, Marais. judith@paris@yahoo.com

## Provence Gr. appart. 2 c.c., balcon

vue mer, 5 min. p.c. à partir sept. Solr: (514) 735-0220

## 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE - Chalets sur ferme bio, étang privé, petit paradis calme et de beauté. Disp juin et début juil. (819) 875-5270

## G A S P É S I E - BAIE DES CHALEURS, PASPEBIAC

Maison à la semaine. 1-900-463-0890 www.aubergeduparc.com/maison

## GASPESIE - Carleton

Chaleureuse résidence privée face à la mer, 1 équipée, 4 chambres. 875\$/semaine. (418) 682-6509

## POINTE-AU-PÈRE

Bord de mer, maison d'artiste. Tout équipé. Couchers de soleil exceptionnels. 700 \$ ou 800 \$/sem. (418) 724-0308

## 176 CHALET À LOUER

LAC MÈPHRÉMAGUÉ, bord de l'eau, falaise au pied du Mont Owls Head, 4 c.c., foyer, 2 s/b. Du 11 au 27 juil.: 4 500 \$ Références. (450) 466-8933

## NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Très beau chalet, bord du fleuve. Saison été. (418) 862-7731 (Claude)

## PETIT-ROCHER en ACADIE

Face à la mer, 3 c.c., vue superbe, grande galerie. 13 juin-30 août. 800\$/sem. (506) 783-8360

## 192 ON DEMANDE À LOUER

PLATEAU MONT-ROYAL Espace de stationnement recherché. Prox. Laurier/Fabre. 12 mois. (514) 523-0157

## 251 BUREAUX À LOUER

532 CHERRIER, à côté métro 1240 p.c. au r. de c. Idéal pour clinique ou autre. Garage disp. 1 300\$/Libre. (514) 845-6453

## 307 LIVRES ET DISQUES

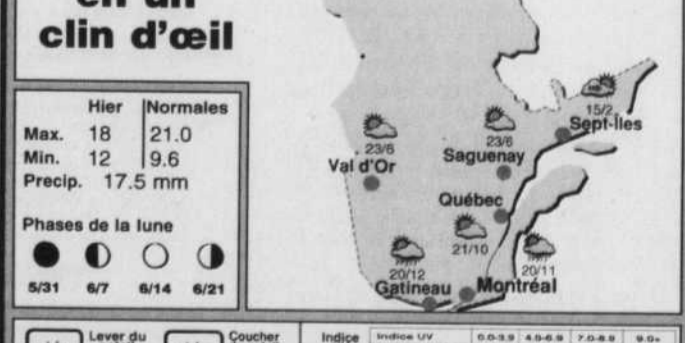
BONHEUR D'OCCASION achats à domicile livres de qualité en tous genres, anciens, modernes et rares. 4487 De La Roche 914-2075

## Environnement Canada

## Montréal

Prévisions météo	
AUJOURD'HUI	CE SOIR
Possibilité d'averses max 20	Passages nuageux min 9
MERCREDI	JEUDI
Passages nuageux max 21, min 9	Possibilité d'averses max 22, min 10
VENREDI	Possibilité d'averses max 21, min 10

## La météo en un clin d'œil



Hier	Normales
Max. 18	21.0
Min. 12	9.6
Precip. 17.5 mm	

Phases de la lune	
5/31	6/7
6/14	6/21

LE DEVOIR

# LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

## En congé

**C**oncluons un marché, si vous le voulez bien: vous avez le droit de ne pas aimer le baseball, vous avez le droit de ne pas aller au baseball ou alors seulement quand il y a des hot-dogs à 1 \$ comme si vous ne pouviez pas trouver en tout temps des hot-dogs à 49 ¢ quelque part ailleurs, vous avez même le droit de dire des menteries comme «le baseball, c'est plate» ou «il ne se passe rien» ou «j'ai d'autres choses à faire, des débarbouillettes à repasser, des draps contours à plier, des châssis doubles à nettoyer, et en plus faut que j'aille au dépanneur ouvert 24 heures avant que ça ferme», et en échange, vous arrêtez de dire «congé férié».

Voilà au moins 168 fois que j'entends ça depuis deux semaines, y compris à la lexicale vigile radio de Radio-Canada, «congé férié». Aussi, si vous le voulez encore bien, on observe une pause dans le repassage des châssis doubles et on va jeter (pas grave, c'est recyclable) un coup d'œil dans notre *Petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, où l'on lit, page 907, au bas de la première colonne: «Fé-rié, téé [ici il y a de l'écriture phonétique, mais mon clavier, à l'instar du Manitoba dans les aventures de Jo, Zette et Jocko, ne répond plus] adj. — [...] Jour férié, où il y a cessation de travail pour la célébration d'une fête religieuse ou civile.»

D'accord, on relit, lentement, à voix haute, en articulant comme faut: *ces-sa-tion-de-tra-va-il*. Je pose donc: jour férié = congé. Me semble que c'est clair, ça, crotte de bique de rondjudu? *Congé férié* est un pléonasme. Je dirais même plus: un pléonasme redondant.

Aussi, la prochaine fois, j'invite tous ceux qui détestent les palabres, qui croient que le temps c'est de l'argent, qui disent parlons peu parlons mieux, oui, la prochaine fois, et la fois d'après et l'autre ensuite, j'invite tous ces gagnants de la vie à dire «lundi, c'est congé». Pas «congé férié».

Non mais ça va faire le niaiserie.

Veillez pardonner l'emportement, c'est à cause de nos Expos. Me font virer sur le top ten, comme ils disent dans le Poitou-Charentes, nos Expos. Conseil d'ami, vous devriez d'ailleurs vous intéresser un peu plus au baseball, une activité ludique qui a été inventée par Dieu lui-même au septième jour, qui était un congé férié (d'où le 7th-inning stretch). C'est écrit dans la *Genèse*: «Au commencement, Dieu traça deux lignes perpendiculaires s'éloignant à l'infini dont il fit du croisement le centre de l'univers. Sa sagesse et son attrait pour le chiffre 3, qui est à la fois celui de la Trinité et de José Vidro, l'amènèrent à placer dans l'espace ainsi créé neuf individus qui jouent contre neuf autres pendant neuf manches, à raison de trois retraits par manche et de trois prises par retrait, qui courent autour d'un carré de 90 pieds de côté et lancent d'une distance de 60 pieds et six pouces. Ayant agi, Dieu considéra le tout et vit que cela était bon. Très bon, même, encore plus que de la crème glacée à la vanille avec des framboises dans leur jus, ce qui est déjà à se pêter la fiole sur les murs.»

En plus, je tiens de source atrocement fiable, Jésus n'a-t-il pas déclaré, à l'occasion de son sermon sur le monticule, qu'«à chaque jour suffit son bullpen»?

Cela pour dire que si vous êtes en proie à une soif inextinguible de balle, vous seriez avisés de ne pas y surseoir outre mesure. Car même si nos Expos sont de retour à Montréal en 2004, regardez un peu ce qui leur arrivera: Vladimir Guerrero, entre autres, joueur autonome à la fin de cette saison. Admissibles à l'arbitrage: Vidro, Orlando Cabrera, Javier Vazquez, Tony Armas jr, Michael Barrett et Orlando Hernandez. Or considérant les finances un peu folles du majeur monde du baseball™, Vazquez devrait pouvoir réclamer environ 10 millions de beaux billets de M. Greenspan, Vidro 7,5 millions, Cabrera et Hernandez 4,75 millions chacun, Barrett 4,1 millions et Armas 4 millions.

Prenez maintenant votre abaque style carthaginois en bois traité, procédez à l'addition de ces ronflantes données, allez faire une promenade avec Fido, revenez à la maison, asseyez-vous dans votre fauteuil Niagara en véritable imitation de fausse similitudine en srotant un Quik aux fraises fumant, et songez: *bondance, cela fait 35,1 millions, auxquels il faut ajouter les 15 millions minimum que ne manquera pas de réclamer l'ami Vlad, ce qui nous donne 5 + 5 = 10, j'inscris 0 et je retiens 1 dans l'autre colonne, 3 + 1 + 1 = 5, donc 50,1 millions, et encore n'est-ce là que pour sept joueurs. Or ces 50,1 millions sont de huit millions supérieurs à la masse salariale de cette année, qui était déjà trop élevée aux yeux des bonzes de la balle qui tiennent lieu de propriétaires de nos Expos.*

C'est donc dire que si on a un club la saison prochaine, ce pourrait bien être avec pas de joueurs. Je file donc illico au Stade, et je n'apprendrai que rendu là que nos Expos ne s'y produiront pas avant le 20 juin. Carpe diem, comme disait Rodger Brulotte.

Petites nouvelles.

LeBron James, 17 ans, un phénomène de basket de l'Ohio qu'on annonce comme le prochain Michael Jordan et qui sera le premier choix au repêchage de la NBA le mois prochain, a signé il y a quelques jours une entente de commandite de 90 millions \$US avec Nike, cela bien qu'il n'ait encore disputé aucun match dans les rangs professionnels. Selon mes sources dans le domaine de l'exploitation de l'homme par l'homme, les employés de Nike plus jeunes que James et travaillant dans les *sweatshops* d'Asie se sont dits extrêmement fiers de compter désormais un collègue si prestigieux.

Par ailleurs, Freddy Adu, un prodige de soccer qu'on annonce comme le prochain Ronaldo, a signé une entente de un million \$US avec Nike, cela bien qu'il n'ait que... 13 ans. Les employés de Nike plus jeunes qu'Adu, etc.

Je vous souhaite enfin une excellente finale de la coupe Stanley New Jersey-Anaheim. Vous seriez d'ailleurs gentils de ne pas faire trop de bruit pendant que je dormirai les matchs.

jdion@ledevoir.com

FINALE DE LA COUPE STANLEY

## Jean-Sébastien Giguère semble immunisé contre la pression

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

**E**ast Rutherford, New Jersey — Les Mighty Ducks d'Anaheim et les Devils du New Jersey vont s'affronter dans une finale de la coupe Stanley aussi inusitée qu'inattendue. Les Mighty Ducks ont réalisé jusqu'ici un parcours exceptionnel, éliminant les Red Wings de Detroit, les Stars de Dallas et le Wild du Minnesota en 14 matchs, soit deux rencontres au-delà du minimum. Quant aux Devils, ils ont défait les Bruins de Boston, le Lightning de Tampa Bay et les Sénateurs d'Ottawa.

Jean-Sébastien Giguère est jusqu'ici l'étoile des Mighty Ducks. Il se présente déjà comme le favori du trophée Conn Smythe attribué au meilleur joueur des séries. Le gardien âgé de 26 ans affiche une moyenne de 1,22 but par match et un taux d'efficacité de ,960. Depuis 1967, seul Bernard Parent, en 1968, a fait mieux avec un taux d'arrêts de ,963. Le duel qui l'opposera à Martin Brodeur risque d'être très relevé.

Lors du point de presse organisé hier à la veille du premier match présenté au Continental Airlines Arena, Giguère paraissait très à l'aise, répondant aux questions avec calme et assurance. Ce jeune athlète semble immunisé à la pression, autant sur la patinoire qu'à l'extérieur.

«Il se sent bien parce qu'il est bien préparé», a indiqué François Allaire, le responsable des gardiens chez les Mighty Ducks. «Un joueur ressent de la pression lorsqu'il n'est pas bien préparé. Jean-Sébastien, lui, a fait le travail nécessaire.»

Marc Chouinard est convaincu que la pression et une soudaine popularité n'auront aucun effet sur Giguère, son coéquipier et ami.

«Il a les pieds sur terre, assure-t-il. En raison de ses succès, Jean-Sébastien s'attend à recevoir toute cette attention. Il ne se casse pas la tête avec ça. Je suis certain qu'il sera moins nerveux dans le premier match qu'il l'était à Jay Len», ajoute Chouinard, qui faisait allusion au passage de Giguère à l'émission de fin de soirée au réseau NBC.

Giguère fait valoir que de solides bases sont à la source de ses succès.

«J'ai de bonnes fondations sur lesquelles je peux me fier, dit-il. Je sais que je peux rebondir après un mauvais match. Mon approche est la même, qu'il s'agisse d'un match ou d'un entraînement. Je ne pense qu'au prochain arrêt.»

Depuis le début des séries, la presse le compare à Patrick Roy. «C'est flatter, dit-il, mais il n'y a qu'un seul Patrick Roy. Il est le meilleur gardien de l'histoire du hockey. J'essaie seulement d'être moi-même, d'être le meilleur possible.»

## Les Devils devront rapidement retrouver leur niveau d'intensité

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

**E**ast Rutherford, New Jersey — L'expérience des Devils du New Jersey sera un facteur important lors du premier match de la finale de la coupe Stanley. L'entraîneur Pat Burns a rappelé, hier, que ses joueurs ont eu peu de temps pour se remettre de leurs émotions à la suite de leur victoire en sept matchs contre les Sénateurs d'Ottawa.

«On va devoir retrouver le même niveau d'intensité. Nous avons eu une journée de congé, deux courts entraînements et une réunion depuis notre victoire qui a été exigeante au plan émotif, a dit Burns. Les Mighty Ducks, eux, ont eu le temps de se remettre de leurs émotions et de se préparer à la finale.»

Martin Brodeur ne partage pas l'inquiétude de son entraîneur. Le gardien

des Devils est convaincu que ses coéquipiers auront retrouvé l'intensité nécessaire pour affronter les Mighty Ducks.

«J'avoue que les choses seraient plus difficiles si on était au milieu des séries, dit-il. Mais là, tout le monde me parle de la finale. C'est impossible de ne pas embarquer.»

Brodeur s'attend à devoir livrer une belle bagarre à Jean-Sébastien Giguère. Mais en vétéran qu'il est, Brodeur fait valoir que Giguère sera jugé d'après sa performance en finale.

«S'il gagne, on va dire qu'il a tout fait. S'il perd, on va dire qu'il a été incapable de se rendre jusqu'au bout, fait valoir Brodeur. Pour moi, c'est différent. J'en suis à ma quatrième finale. J'ai déjà réussi à me bâtir une réputation. Elle ne repose pas sur une seule finale. C'est pourquoi la pression sera plus grande pour lui.»

Pression ou non, Giguère n'a concédé qu'un seul but en quatre matchs au Wild du Minnesota. Voilà une autre

source d'inquiétude pour Pat Burns.

«On va devoir trouver une façon de le déjouer. Giguère joue avec confiance, il est au sommet de sa forme. Notre travail sera de miner sa confiance.»

### Nieuwendyk absent?

Burns a un autre problème à régler. Joe Nieuwendyk, qui soigne une blessure à une hanche, risque fort de rater le match. Une perte importante compte tenu de l'expérience du vétéran joueur de centre. On se rappelle que Nieuwendyk n'a fait que deux présences lors du septième match à Ottawa avant de regagner son vestiaire.

«Il n'y a pas beaucoup de changement dans ma condition. J'avoue que c'est très frustrant. Cette finale est pour moi l'occasion d'ajouter une autre coupe», a-t-il dit en faisant allusion à la victoire des Flames de Calgary en 1989 et à celle des Stars de Dallas en 1999.



SHAUN BEST REUTERS

Jean-Sébastien Giguère est jusqu'ici l'étoile des Mighty Ducks d'Anaheim. Il a tout à gagner dans cette finale de la coupe Stanley.

Les Mighty Ducks risquent d'être désavantagés lors du premier match. Au cours des dix derniers jours, ils n'ont fait que s'entraîner.

«La première période pourrait être difficile. Mais on va devoir passer au travers», laisse entendre Giguère.

Cette période d'inactivité pourrait surtout être difficile pour Giguère. François Allaire le sait mieux que personne.

«Dix jours sans jouer, c'est tout un défi pour un gardien. Mais c'est pas une excuse», prend-il soin de préciser.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	34	17	,667	—
Montréal	32	19	,627	2
Philadelphie	27	23	,540	6 1/2
Floride	23	29	,442	11 1/2
New York	22	28	,440	11 1/2
Section Centrale				
Chicago	28	22	,560	—
St. Louis	26	23	,531	1 1/2
Houston	26	25	,510	2 1/2
Cincinnati	25	26	,490	3 1/2
Pittsburgh	21	29	,420	7
Milwaukee	18	32	,360	10
Section Ouest				
Los Angeles	30	20	,600	—
San Francisco	30	20	,600	—
Arizona	24	27	,471	6 1/2
Colorado	24	27	,471	6 1/2
San Diego	14	37	,275	16 1/2

Hier

Cincinnati 7 Atlanta 6  
Pittsburgh 10 Chicago Cubs 0  
San Francisco 7 Colorado 12  
Montréal 1 Floride 5  
Houston 5 St. Louis 10  
Arizona 8 San Diego 4

Aujourd'hui

N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05  
Montréal en Floride, 19h05  
Cincinnati à Atlanta, 19h35  
Pittsburgh à Chicago Cubs, 20h05  
Houston à St. Louis, 20h10  
Los Angeles au Colorado, 21h05  
Milwaukee à San Diego, 22h05  
Arizona à San Francisco, 22h15

Demain

Pittsburgh à Chicago Cubs, 14h20  
N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05  
Cincinnati à Atlanta, 19h05  
Montréal en Floride, 19h05  
Houston à St. Louis, 20h10  
Los Angeles au Colorado, 21h05  
Milwaukee à San Diego, 22h05  
Arizona à San Francisco, 22h15

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Boston	31	19	,620	—
New York	29	22	,569	2 1/2
Toronto	27	24	,529	4 1/2
Baltimore	23	26	,469	7 1/2
Tampa Bay	19	30	,388	11 1/2
Section Centrale				
Minnesota	29	20	,592	—
Kansas City	26	22	,542	2 1/2
Chicago	23	26	,469	6
Cleveland	18	32	,360	11 1/2
Detroit	13	36	,265	16
Section Ouest				
Seattle	31	18	,633	—
Oakland	29	20	,592	2
Anaheim	24	24	,500	6 1/2
Texas	23	26	,469	8

Hier

Cleveland 5 Detroit 6  
Boston 8 N.Y. Yankees 4  
Chicago White Sox à Toronto

Aujourd'hui

Cleveland à Detroit, 19h05  
Chicago White Sox à Toronto, 19h05  
Anaheim à Baltimore, 19h05  
Boston à N.Y. Yankees, 19h05  
Texas à Tampa Bay, 19h15  
Seattle à Kansas City, 20h05  
Oakland au Minnesota, 20h05

HOCKEY

FINALE COUPE STANLEY

Anaheim (7) c. New Jersey (2)

Aujourd'hui

Anaheim au New Jersey, 20h

Jeudi

Anaheim au New Jersey, 20h

Samedi

New Jersey à Anaheim, 20h

## Malgré les incertitudes, l'avenir du GP du Canada n'est pas en danger

MARC DELBÈS  
PRESSE CANADIENNE

**M**ême s'il devra dénicher un nouveau commanditaire principal à compter de l'édition de l'an prochain et qu'il ignore encore quels seront les impacts de l'entrée en vigueur, cet automne, de la nouvelle législation sur la publicité pour le tabac, Normand Legault n'est pas inquiet pour la survie du Grand Prix du Canada.

Legault, le promoteur du Grand Prix du Canada, s'est déjà mis à la recherche d'un nouveau partenaire pour prendre le relais à compter de 2004 du transporteur Air Canada, le principal commanditaire de l'épreuve ces cinq dernières années. Et même si cette tâche n'est jamais aisée, il sait qu'il dispose d'un événement qui offre une rare visibilité mondiale.

«Ce n'est jamais facile de trouver un commanditaire principal pour un événement comme le Grand Prix», a reconnu Legault, hier, alors qu'il assistait au dévoilement d'une œuvre d'art commémorant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Grand Prix à Montréal. «C'est toutefois moins difficile pour des événements bien établis comme le nôtre.»

Même si les entreprises canadiennes capables de se permettre ce genre de commandes de prestige ne sont pas légion, Legault souligne qu'il faut placer l'événement dans une juste perspective.

«Il faut garder présent à l'esprit qu'un Grand Prix de Formule 1, c'est un événement international avec une visibilité internationale. L'univers des entreprises susceptibles de s'y associer ne se limite donc pas à des entreprises canadiennes. On peut penser à des entreprises étrangères ayant une présence au Canada ou à des entreprises étrangères qui, bien que n'ayant pas de présence au Canada, souhaitent bénéficier de la visibilité d'un tel

événement sur la scène internationale. On peut même envisager la présence de deux partenaires qui se partageraient cette visibilité en fonction de leurs objectifs marketing, canadien et international.»

C'est pour cette raison que Legault évalue à quelques dizaines les sociétés qui pourraient y trouver leur compte et qui ont la capacité financière de commanditer son Grand Prix.

«Et ultimement, il en faut seulement une», a-t-il ajouté, confirmant que certaines ont déjà cogné à sa porte. Il ne s'est fixé aucune date limite pour annoncer la conclusion d'une nouvelle entente même s'il croit que tout sera réglé d'ici la fin décembre.

### Dossier complexe

À l'heure où certaines équipes européennes sont menacées de perdre leur Grand Prix — la Belgique et l'Autriche par exemple — en raison de l'interdiction de toute publicité pour le tabac, Legault refuse de s'alarmer pour l'instant pour le Grand Prix du Canada.

«Pour l'instant, il serait prématuré pour moi de spéculer sur les conséquences à court, moyen ou long terme de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation canadienne. Il va falloir attendre la suite des choses. Tout dépendra d'une part des décisions prises par la FIA, l'instance dirigeante de la F1, et d'autre part de celles des équipes de F1.»

Longtemps une part importante des revenus de commandite en Formule 1, les publicités pour le tabac ont doucement été bannies de ce sport. L'Union européenne prévoit d'interdire toute publicité pour le tabac à l'été 2005.

La FIA a menacé de ne plus inscrire au calendrier les courses se déroulant en Europe et veut que l'Union européenne repousse la date d'interdiction à la mi-2006.

Expos 1, Marlins 5

## Vargas est malmené

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

**M**iami, Floride — C'était le Jour du Souvenir aux États-Unis mais c'est un match que Claudio Vargas voudra oublier au plus vite.

Vargas a accordé cinq points en quatre manches tandis que Carl Pavano a été solide au monticule et les Expos se sont inclinés 5-1 contre les Marlins devant 8362 personnes, hier, pour entreprendre leur séquence de 22 rencontres à l'étranger par une défaite.

C'est la première fois en 15 matchs qu'ils concédaient plus de quatre points. Ils n'ont subi qu'une cinquième défaite à leurs 20 dernières rencontres depuis qu'ils ont été balayés par les Cardinals, à Saint Louis.

Le match n'a duré que deux heures et trois minutes.

Les Expos ont marqué dès la première à l'aide d'un double de Vladimir Guerrero mais Vargas n'avait pas son étoffe et a concédé un point à la première, deux à la deuxième et deux à la quatrième, concédant des circuits de deux points à Brian Banks et Juan Encarnacion.

Vargas (2-2) a effectué sa plus courte sortie en six départs cette saison en allouant cinq points, sept coups sûrs et un but sur balles en quatre manches. Il avait remporté la victoire à ses deux derniers départs, n'allouant que deux points en six manches et deux tiers contre les Marlins, mercredi dernier.

Pavano (4-5) a réussi un match complet d'un point et cinq coups

sûrs, son premier depuis juin 1999 contre les Devil Rays de Tampa Bay quand il était avec les Expos.

Bien servi par son contrôle, il a retiré 13 frappeurs consécutifs de la première à la sixième après le double de Guerrero. Il n'a donné aucun but sur balles et n'a effectué que 92 lancers, dont 65 prises.

Pavano n'a effectué que trois lancers pour retirer Endy Chavez au bâton à la première mais Orlando Cabrera a suivi avec un double au champ droit, puis Vladimir Guerrero, après deux retraits, a frappé la balle à l'entre-champ droit, près de la ligne, pour réussir son 10<sup>e</sup> double de la saison.

Mais l'avance des Expos a été de courte durée.

Juan Pierre, le premier frappeur des Marlins, a réussi son deuxième triple de la saison grâce à un coup en flèche près de la ligne du champ droit et Luis Castillo l'a poussé au marbre à l'aide d'un simple au champ intérieur.

À la deuxième, Juan Encarnacion a raté un circuit de peu, propulsant la balle à la clôture du champ centre, là où il est inscrit 434 pieds, et Brian Banks, le huitième frappeur du rôle, a réussi son quatrième circuit de la saison. Avec un compte d'une balle et aucune prise, il a canonné la balle dans les estrades du champ centre droit.

Les Marlins ont poursuivi l'attaque contre Vargas, à la quatrième.

Derrek Lee a réussi un simple, une balle qui a roulé au champ centre, et Encarnacion a frappé son septième circuit de la saison. Il a expédié la balle par-dessus la clôture du champ gauche avec un compte d'aucune balle et une prise.